CCSD

CCDS

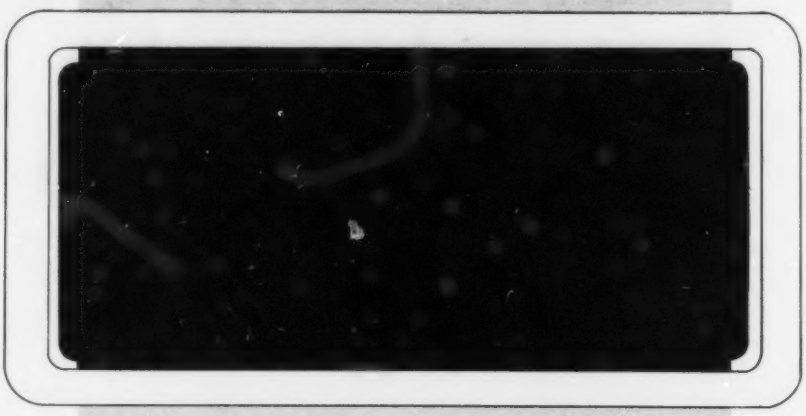

CANADIAN COUNCIL ON SOCIAL DEVELOPMENT

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

THE CANADIAN COUNCIL ON SOCIAL DEVELOPMENT

Founded in 1920, the Canadian Council on Social Development (CCSD) is an independent, national, non-profit organization. Through research, policy analysis, community consultation and information sharing, the CCSD provides a forum for citizen participation in the formulation of progressive social policies.

The CCSD is the only national organization whose mandate and involvement embrace all aspects of social development and social policy. Since its beginning, the Council has been actively involved in the evaluation of existing programs, the identification of essential improvements, and the promotion of needed developments. It has been a positive, non-partisan advocate of social measures such as universal inoculation, pensions, unemployment assistance, worker's compensation, medicare, legal aid, daycare, and social and cooperative housing. The Council played an active role in the development of the Canada Assistance Plan and the Child Tax Credit, and has been a promoter of the Guaranteed Annual Income concept, self-help, voluntarism and community economic development.

The CCSD is not a "think tank". It **is** the only national social research, advocacy and policy organization with an open public membership. CCSD's analyses, opinions, research and information reflect not only highly professional technical work but also the active analysis and shared experience of its broadly representative membership.

The Council's diverse membership includes concerned individuals as well as representatives from business, labour, government, public and private service organizations, voluntary associations and institutions. An annual meeting of the membership reviews the year's program and financial activities. Council activities are directed by a voluntary, 39-member Board of Governors. Board members are formally elected at the annual meeting for terms of one, two and three years.

The CCSD is a major publisher in the field of social development. Publications include books, research reports, policy briefs and occasional papers, as well as four bilingual periodical publications: **Perception**, Canada's social development magazine; and three quarterly national newsletters — **Overview**, reviewing current developments in social policies and programs; **Initiative**, serving the self-help community; and **Vis-à-vis**, exploring family violence issues.

National headquarters of the CCSD are located at 55 Parkdale Avenue, Ottawa, Ontario, K1Y 4G1. Tel: (613) 728-1865; FAX: (613) 728-9387. CCSD also has a Quebec office, located at 1074 Berri St., Montreal, Quebec, H2L 4X2. Tel: (514) 288-1687; FAX: (514) 288-6723. Membership information is provided on the inside back cover.

LE CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Fondé en 1920, le CCDS est un organisme national indépendant à but non lucratif. Le Conseil encourage les citoyens à participer à l'élaboration de politiques sociales progressistes par des recherches indépendantes, des analyses de politiques, des consultations communautaires et la diffusion d'information.

Le CCDS est le seul organisme national dont le mandat et le secteur d'activités recouvrent tous les aspects du développement et de la politique à caractère social. Depuis ses débuts, le Conseil participe activement à l'évaluation des programmes actuels, à l'identification des améliorations nécessaires et à la promotion des solutions indispensables. Il s'est fait le porte-parole positif et non partisan de mesures sociales telles que les vaccins universels, les pensions, l'aide aux chômeurs, l'indemnisation des accidentés du travail, l'assurance-santé, l'aide juridique, les garderies, ainsi que le logement social et coopératif. Le Conseil a participé activement à l'élaboration du Régime d'assistance publique du Canada et du crédit d'impôt pour enfants; il a de plus appuyé les concepts du revenu annuel garanti, de l'entraide, du bénévolat et du développement des ressources communautaires.

Le CCDS est le seul organisme national de recherche, de politiques sociales et de représentation qui recrute ses membres parmi le public. L'information, les analyses, opinions et recherches produites par le Conseil découlent non seulement d'un travail technique hautement professionnel mais aussi de la réflexion et de l'expérience de membres qui représentent tous les intérêts promus par le Conseil.

Le CCDS compte des personnes intéressées et des représentants d'entreprises, de syndicats, de gouvernements, d'établissements, d'associations bénévoles, ainsi que d'organismes publics et privés offrant des services. Les membres du Conseil se réunissent chaque année afin d'examiner le programme et les activités financières du CCDS. Un bureau des gouverneurs composé de 39 membres bénévoles dirige les activités du Conseil. Les gouverneurs sont élus officiellement lors de la réunion annuelle pour un mandat d'un, deux ou trois ans.

Principal éditeur dans le secteur du développement social, le CCDS publie notamment des livres, des comptes rendus de recherches, des mémoires de politiques, des documents de réflexion, de même que quatre périodiques bilingues: **Perception**, magazine canadien sur le développement social; et trois bulletins nationaux trimestriels: **Perspectives**, sur l'actualité sociale nationale; **Initiative**, sur les groupes d'entraide et **Vis-à-vis**, sur la violence familiale.

Le siège social du CCDS est situé au 55, av. Parkdale, Ottawa (Ontario) K1Y 4G1. Tél: (613) 728-1865; Télécopieur: (613) 728-9387. Le CCDS a aussi un bureau du Québec à Montréal, situé au 1074, rue Berri, Montréal (Québec) H2L 4X2. Tél: (514) 288-1687; Télécopieur: (514) 288-6723. On trouvera des détails complémentaires sur l'adhésion à l'intérieur de la couverture arrière.

Report of the Conference on Self-Help/Mutual Aid

Ottawa
March 20-21, 1987

Canadian Council on Social Development

93-00250/

Copyright © 1987 by the Canadian Council on Social Development. All rights reserved. No part of this paper may be reproduced or transmitted in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying, or by any information storage or retrieval system, without permission in writing from the publisher.

The analysis, views and opinions expressed in this report are those of the contributors and do not necessarily reflect the positions or policies of the Canadian Council on Social Development.

Report of the Conference on Self-Help/Mutual Aid was written by research consultant Andrew Aitkens under the direction of CCSD Policy Associate Hector Balthazar.

ISBN 0-88810-379-4 (English)
ISBN 0-88810-380-8 (French)

Copies of this report may be obtained for $3.50 by contacting:

Publication Services
Canadian Council on Social Development
55 Parkdale, P.O. Box 3505, Station C
Ottawa, Ontario
K1Y 4G1
Telephone: (613) 728-1865

Ce rapport est aussi disponible en français sous le titre :

Compte rendu de la conférence sur l'entraide
Ottawa
20-21 mars 1987

Published by the Canadian Council on Social Development

CONFERENCE OVERVIEW

Purpose

Conference organizers planned to focus on two issues: curricula in professional schools and self-help clearinghouses. Both areas are currently viewed as critical to the acceptance of self-help/mutual aid as a legitimate part of the social support and health care spectrum.

Participants

Delegates representing all aspects of self-help/mutual aid were invited, including participants and organizers of self-help groups; those working in self-help clearinghouses, community care facilities and information/referral services; professionals in the human services working with self-help groups; community planners and representatives of municipal and federal governments; teachers and researchers from professional schools; and interested individuals.

Day One

After housekeeping and opening remarks, Nicky Aumond (Chair) introduced the presenters on curricula in professional schools: Andy Farquharson, Ben Gottlieb and Jérome Guay. Discussion followed each presentation. Dr. Andy Farquharson, from the University of Victoria, spoke about the failure of many professionals to recognize the validity of experiential knowledge that forms the basis of self-help/mutual aid. He called for a "creative sharing" to take place between these groups. Dr. Ben Gottlieb, from the School of Social Work at Guelph, followed with a typology in which he identified self-help groups as one of many forms of social support. He contended that there are different preferences for support and suggested that focusing on self-help groups alone might prove unnecessarily restrictive. He concluded that curricula should centre on defining help, how social support works and the ways in which environments support well-being and health. Jérome Guay, of l'Université Laval in Québec, outlined his efforts to modify the operations of CLSCs in that province by reducing the focus on professionals and encouraging a partnership with social support networks. Combined with professional intervention before crisis occurs, this new approach alleviates stress on both sides.

After lunch, representatives of various professional schools across the country presented brief summaries of how self-help/mutual aid is dealt with in their programs. This was followed by workshop sessions in which delegates discussed strategies for encouraging professional schools and accreditation bodies to include self-help/mutual aid in

curricula. The results were reported at a plenary session which concluded the first day's activities.

Day Two

Clearinghouses were the subject of discussions on the second day. Sharon Miller and Ed Madara started the day with their presentations, followed by a second "Show & Tell" session. Sharon Miller (Saskatchewan Self-Help Clearinghouse) discussed the new health promotion policy recently outlined by the federal minister of health and welfare. She discussed the policy's implications for self-help/mutual aid and clearinghouses, including the need for well-aimed funding and other assistance and the impact of regional differences on service provision. Ed Madara of the Self-Help Clearinghouse in New Jersey detailed the program elements of his operation as a model for consideration by new organizations. Over lunch, Ed Madara conducted an informal demonstration of computer conferencing using Compuserve as an example. Meanwhile, delegates working in Canadian clearinghouses gathered to discuss current issues. So fruitful were their talks that this group decided to continue the exchange into the afternoon, instead of attending the workshop sessions originally planned. At the last plenary session, this group, and the remaining group from the workshops, reported on their meetings. Karen Hill addressed the group, with a talk on the Canadian Council on Social Development, following which delegates made suggestions on the role of the Council in self-help/mutual aid.

Conclusion

Although the focus on the first day was intended to be curricula in professional schools, the papers and discussions led delegates to examine broader issues, such as the definition of help and social support and the place of self-help/mutual aid in this context. Delegates also discussed the nature of professionals and their attitudes toward self-help/mutual aid, as well as the future of self-help/mutual aid within social and health care services. From these talks, delegates came to the conviction that self-help/mutual aid will play an important role, in alliance with the professions, in creating a network of well-being and social support in the community of the future. Individuals will be encouraged to take responsibility for their own support system, which will include elements of self-care, mutual aid in many forms, and professional services.

To reach this goal, professionals must be trained to understand their role in the context of their partnerships with the client, self-help/mutual aid and the community. Not only must professionals be able to recognize and respect the

value of experiential knowledge, they must be prepared to develop or stimulate self-help groups, and to use self-help/mutual aid as a treatment. Schools and accreditation bodies must be convinced of the valid role of self-help/mutual aid if it is to be successfully incorporated into professional training programs. Similarly, individuals will assume increasingly greater responsibility for their own care and support, and will require appropriate attitudes, knowledge and tools.

Clearinghouses are rapidly becoming an important force in the self-help/mutual aid movement in Canada, both in promoting and organizing groups. They can act as an information and referral service; they bring together people who want to start a self-help group and help them along the way; and they provide networking, advocacy and public awareness of self-help. The exchange of ideas and experiences among representatives of Canadian clearinghouses attending the conference led to a commitment to continue to network and to grow together.

CURRICULA IN PROFESSIONAL SCHOOLS

This theme prompted free-wheeling and far-reaching discussion about the co-existence of professional support and self-help/mutual aid. Starting with a look at the need for professional schools to include self-help/mutual aid in their curricula, delegates discussed the hows and whys of teaching the self-help way to students as well as to those already working in the field. Participants concluded the day's activities with a feeling that Canada is witnessing the growth of a new network of social support, in which human services professionals and people involved in self-help/mutual aid will work together in harmony to promote well-being in our society.

To enhance this relationship, delegates felt that self-help/mutual aid should have a legitimate place in the curricula of professional schools, particularly in the fields of social work, psychology, psychiatry and nursing. Delegates also explored a number of related issues:

1. What is mutual aid, and where does it stand in the general context of help and social support?

2. Who uses or needs self-help/mutual aid and why?

3. What is the relationship between professionals and self-help/mutual aid?

4. What are the inherent liabilities of self-help/mutual aid?

5. How can self-help/mutual aid be taught and used by professionals?

As these ideas generated more and more discussion, it was clear that no easy answers would emerge from the conference. The afternoon strategy workshops helped delegates to refine the main concerns and map out plans for the future.
The following analysis reflects the discourse of the conference and is not meant to be a thorough examination of self-help/mutual aid.

1. What is mutual aid?

Self-help/mutual aid is a means through which people seek help and social support from each other for a variety of reasons, typically predicated on a health or social condition. While generally understood to operate without professional involvement, self-help/mutual aid is increasingly seen as a valid and effective treatment in its

own right and as an adjunct to the helping professional's repertoire.

Alfred Katz provides this definition of self-help:

> Self-help groups are voluntary, small group structures for mutual aid and the accomplishment of a special purpose. They are usually formed by peers who have come together for mutual assistance in satisfying a common need, overcoming a common handicap or life-disrupting problem, and bringing about desired social and/or personal change. The initiators and members of such groups perceive that their needs are not, or cannot be, met by or through existing institutions. Self-help groups encourage face-to-face interaction and members' assumption of personal responsibility. They often provide material assistance, as well as emotional support; they are frequently "cause"-oriented, and promulgate an ideology or values through which members gain a greater sense of personal identity.[1]

Where professionals are involved in a group, a self-help group remains distinctive in that it retains autonomy. If a professional is regularly involved with the group as a facilitator or leader (such as in group therapy), it does not qualify as a self-help group; however, if the professional is a participating member, such as a doctor who is an alcoholic attending AA meetings, the professional role is not a factor.

A typology of social support: By placing the self-help group in a continuum of social support, we can see that mutual aid is a broad phenomenon, encompassing a range of helping and coping systems. In a typology of social support presented to the conference, Dr. Ben Gottlieb identified a series of support options, distinguished by the number of agents involved:

Individual -- single-person support, the way an individual organizes and mobilizes a personal social support system;

Dyadic -- one-to-one -- married couples, mentors, close friends;

Group -- networks and support groups, including self-help groups;

Social System -- more formal support, such as nurses and teachers; and

Community -- local health promotion initiatives.

Although these forms of support are neither hierarchical nor

qualitatively different, Gottlieb suggested that there was a general pattern of use. Those beginning to seek help usually expand their own network with similar people; the dyadic and group systems grow as people seek, receive and give support within or outside their existing networks. The dyadic form (such as the married couple) may become involved in a group, such as a support group for parents of disabled children, without diminishing its own effectiveness, and may continue to function even within the larger group framework.

Dr. Gottlieb used the typology to demonstrate that the self-help group per se can be seen as an "unnatural occurrence" and stressed that it does not necessarily appeal to everyone as a source of help. People learn and respond in different ways; an awareness of the range of social supports helps us to understand the options available. Gottlieb contended that segments of the population with different preferences for support would be ill-served by a limited definition of self-help/mutual aid (i.e., only groups).

Gottlieb concluded that curriculum development and further research should accept the whole range of social support, rather than focus exclusively on self-help groups. He stated that it was important to define the nature of help and examine means of support and mechanisms for action.
In one criticism leveled at this approach, a participant warned that it is dangerous to take too broad a focus when considering practical matters such as funding, developing self-help groups and determining the aims of clearinghouses.

2. Users of self-help/mutual aid

One of the fundamental reasons that self-help/mutual aid is so effective is that it empowers the participant to help him or herself. This fact has drawn many women -- who are traditionally placed in powerless positions -- to self-help groups in recent years. Choosing to take control of a problem by seeking help is a first step toward acquiring power over one's life; realizing that others have succeeded through self-help is another. Through participation in self-help groups, personal skills and resources grow and strengthen the individual. The act of helping another is also empowering.

Men have been slower to come to the self-help/mutual aid fold, with the notable exception of Alcoholics Anonymous. Although this fact is not significant by itself, it points to the need for different structures or specific guidelines to legitimize self-help for the client and to make it effective. Conference delegates discussed their expectation that self-help/mutual aid will have to become more "customized to the client" as changing social roles result in greater

participation by traditionally unserved groups, including seniors, cultural and ethnic minorities, children, etc. People who choose to join a self-help group are generally predisposed to self-care, having decided to take responsibility for their own health and well-being. Whereas getting professional help can sometimes "psychopathologize", or make the condition seem that much worse, using the self-help group tends to "normalize" a condition by offering the company of others in the same boat. Choosing a helping mode which bypasses the state of "patienthood" that comes with professional help is an empowering action by its very nature. Compared to the medical model, in which success is measured by the degree of "patient compliance", it is easy to understand the attraction of self-help/mutual aid for people who feel in control of their own lives and want to deal with a problem without surrendering this control.

One obstacle to joining a self-help group is the fact that many groups tend to focus on 'stigmatizing conditions' such as schizophrenia or homosexuality; fear of stigmatization could discourage an individual from joining any self-help group.

Not everyone is a candidate for self-help/mutual aid, and it cannot be viewed as a panacea for the ills of society. Many people are uncomfortable in the group situation and cannot or will not participate or derive benefit from the experience. Individual preferences for help and social support must be recognized and provided for. Nor can self-help/mutual aid be expected to take over the responsibilities of the formal care system. For example, individuals requiring long-term care should not be forced into community living situations with the expectation that informal support networks will provide care. When social networks are strained by such situations, professional intervention is essential to alleviate stress and prevent a crisis. As Canada's population ages and seniors choose to live in the community, such scenarios will be played out many times. If communities adopt a primary prevention approach to health care and support, practitioners need no longer deal constantly with crises. Such an approach will stimulate and reinforce the partnership between self-help/mutual aid and the professional care-giver to yield a greater flexibility in treatment and support for the people in the community.

3. The relationship between professionals and self-help/mutual aid

Professionals and self-help groups speak different languages and, for this reason, frequently appear to be in conflict. Professionals often work in a bureaucratic system; self-help groups do not.

There are real limits to the knowledge of professionals-in-training who are taught rigid and restrictive views without any practical knowledge. Indeed, some knowledge can never be gained by the professional. How can a doctor comprehend the experience of a blackout better than the alcoholic who has had one?

Professionals who fail to recognize the systems of informal support often view the validity and usefulness of experiential knowledge with skepticism. Why does this attitude prevail among those who are devoted to promoting health and well-being in our society?

Many conference delegates argued that the schools and accreditation bodies responsible for training professionals are not themselves convinced that self-help/mutual aid is an effective treatment on its own, or even as an adjunct to treatment. In fact, it was contended that both experienced and newly-trained professionals are sometimes openly antagonistic to groups whose knowledge or techniques are widely divergent from their own.

Sexual politics is not absent from the caring professions. Delegates pointed out the congruence between the traditional male role and the nature of the professionals, in terms of power, control, and limited emotional involvement. They suggested that the empathic and natural caring instincts, normally associated with women, are absent or suppressed in the male-dominated world of care provision. Self-help/mutual aid defies these precepts and may therefore be resisted by the professional.

As evidenced by their academic success from an early age, many professionals can be characterized as "unconditionally dependent learners". They naturally expect the same passive acceptance of views and information from their clients, who are subsequently classed as "difficult" or untreatable if they do not conform. Academics, who enjoy the privileges of the Ivory Tower, are always in danger of distancing themselves from the very people and societies they study. Because of their uncompromising preconceptions of how change is supposed to occur, these helpers -- doctors, social workers and others -- are challenged by the self-help/mutual aid experience. And so they should be.

The "gumline" of self-help/mutual aid: The gumline is a term used in dentistry to identify the boundary between the teeth and the gums, the respective domains of the dentist and the hygienist. The metaphor was used at the conference to illustrate the borderline between the domains of professionals and self-help/mutual aid. Like the "gumline,"

the demarcation is not clear, and this vague division of responsibilities can lead to conflict.

The feeling of conference delegates was that the gumline should be owned and experienced by both groups. Through "creative sharing" of professional and experiential knowledge, the patient/self-help member can move from being a consumer of service to becoming a producer, taking an active role in their own well-being, as well as in the welfare of others and the community. Accomplishing this goal will require education on both sides.

Training professionals: If part of the task, then, is to create "creative professionals," students must be encouraged to tap their own resources. Each student is a person carrying with him or her an array of personal talents and skills, experiential knowledge and awareness -- the same kinds of resources used in self-help groups.

Students should be challenged, all through their professional training, to examine and use their own support systems, as well as to compare them with the models and the systems used by others. By validating their own experiential knowledge, they will be more disposed to accept self-help/mutual aid as a legitimate partner. They will also grow to see the self-help/mutual aid community and their own life experiences as teachers. The fruit of this approach will be a generation of professionals who "enable", rather than control, their clients.

Teaching self-help/mutual aid by merely offering an optional course or two will minimize its validity in the eyes of students, not to mention the school and the profession itself. Self-help must be integrated in all classes and stages of professional education.

Learning and action: Assuming professionals adopt the self-help/mutual aid way, the other member of the partnership, the individual in the community, must follow suit. Control and lack of empowerment in the school system itself must be challenged if young people are to become empowered citizens.

Their early role as a student leads directly to a client role in later life. If individuals are to be taught to take control of their own lives, elementary and secondary schools should promote active behaviour instead of passive acceptance on the part of students, both as learners and in their general behaviour. A sense of responsibility for acting on one's own behalf in all matters, embued through the education system, can ultimately enhance the relationship between individuals and professionals instead of erecting barriers

between the two.

4. Inherent liabilities in self-help/mutual aid

Several warnings were sounded at the conference. The first concern was that professional involvement in self-help/mutual aid could stifle the very impetus that created self-help. For example, a group that has started on its own may wane if a professional intervenes and takes over its direction or changes its goals to suit other needs. A professional may, however, intervene positively, for example by stimulating the formation of a group and then withdrawing once it gets going.

On the other hand, professionals may be participants in self-help groups as help-seekers in their own right. They are most successful when they contribute whatever they are good at, such as organizing or evaluating, and leave the rest to the group members. This is the kind of contribution expected of any group member and does not threaten or impose. However, the actual membership role may be difficult for a professional to accept since it can diminish power and value. If this leads to a reaction by the professional, it can harm the group.

A second concern was the potential for self-help/mutual aid to be used as a vehicle for questionable treatments, such as religious proselytizing, power-mongering or for private gain. Examples given included voodoo, est and cultism.

But the major warning concerned the role of government in the health and social services and the policy implications of increased self-help/mutual aid activity. Government may view self-help/mutual aid as an opportunity to divest itself of some of its responsibility for service provision, or to reduce health care costs.

Government support can also be used as a control mechanism. Through selective funding, government can affect networks, programs and outcomes. Government can kill a self-help group by funding it generously and suddenly withdrawing support. On a more positive note, however, it was also felt that government could play a substantial role in the development of the self-help/mutual aid movement, by promoting clearinghouses and stimulating research and education in the field. In this way, government can take a role comparable to that of the professional: stimulating and encouraging, but not controlling. Of course, the same benefits and problems we have seen with professional involvement apply equally to governments.

Moving to the Future

Afternoon strategy sessions concluded the first day of the conference. Representatives from each working group reported to the plenary session, with the following general recommendations:

Validation: Accrediting bodies and professional schools, as well as professionals in the field and in training must be convinced of the validity of self-help/mutual aid and the value of experiential knowledge. This calls for:

- establishing self-help/mutual aid as a tool for professionals which also frees the professional to do other things;
- developing more creative ways of promoting experiential knowledge and self-help/mutual aid, and sensitizing professionals to its use and effectiveness;
- promoting the participation of professionals in the self-help/mutual aid movement, such as a physician sitting on a Board of a self-help clearinghouse;
- making available pertinent literature, information, reports and models; and,
- stimulating formal and action research to identify indicators and develop evaluation procedures to substantiate the effectiveness of self-help/mutual aid.

Curricula: Professional schools offer an opportunity to shape the attitudes and develop the techniques that will be used by future generations of professionals. Curricula should give students the opportunity to:

- identify the informal helping techniques people use in everyday life and the ways in which the social environment supports well-being;
- recognize the usefulness of self-help/mutual in different circumstances, its place on the continuum of community resources and its unique long-term effectiveness;
- avoid an externalized approach to self-help/mutual aid by exploring their own mechanisms of social support and store of experiential knowledge, which may be used as a comparison point for study and application;

- participate in self-help/mutual aid groups, as either facilitators or help-seekers, to enlarge their own repertoires of experiential knowledge;

- learn the dynamics and structures of self-help groups and ways in which the professional can participate effectively and without disrupting the group's natural functioning and evolution; and,

- engage in research on such topics as the nature of social support, how it works, mechanisms of action, the nature of help and the diversity of support networks.

A list of professional disciplines which would benefit from self-help/mutual aid includes: law, medicine, psychology, social work, nursing, occupational therapy, dietetics, gerontology, community workers, planning and urban development, political science, education, theology, criminology, dentistry, and funeral direction; there are many more.

Awareness: Elementary and secondary schools should encourage young people to take an active role in their own lives and well-being. To this end,

- teaching methods should foster self-determination, not compliance; this means giving people power, and changing structures that reduce power.

- volunteer work in the community should be established as a normal part of education;

- students should be made aware of community resources, including self-help groups; and,

- self-help groups and clearinghouses should open their doors and promote awareness of their activities to professionals, students and the community. Printed materials and speakers can help reinforce this education.

Armed with a predisposition to self-care, an awareness of community resources and a participatory attitude, the next generation will be prepared to work together in a caring and supportive society to minimize the need for professional intervention.

Conference delegates were optimistic that this step was within reasonable sight.

Show and Tell

Delegates representing professional schools of several disciplines detailed the current status of self-help/mutual aid in their curricula. Also circulated were surveys of self-help/mutual aid programs in schools of social work and nursing across the country.

UNIVERSITY OF TORONTO. The Faculty of Social Work refers to social support and self-help/mutual aid in a compulsory first-year theoretical foundations course; an assignment requires students to explore personal experiences of giving and receiving social support. A course called Social Work Practice with Helping Networks focuses on the professional relationship with helping networks in general, and self-help/mutual aid in particular.

MCGILL. At the upper BSW and Masters level in the Faculty of Social Work, a popular elective course on self-help/mutual aid explores the whole issue of helping, professional roles, social support and self-help groups. Community resource people, professionals working with groups and self-help groups themselves participate in the course. Three assignments involve system and personal network mapping; relating a formal or informal experience of personal help-seeking; and examining process and content of a self-help group by observation and participation.

LAVAL. Mutual aid is exercised in the Faculty of Social Work in three contexts: among students (study groups, teamwork, task-sharing); in social work groups, as preparation for field-placement; and as social support and self-help in the community, with an emphasis on community-centred practice. Social group work and the ecological model are stressed throughout the program, as students learn about resources, voluntarism and problem-solving. Demonstration research projects are used as a laboratory experience for students.
In the Faculty of Psychology at Laval, the concepts and practicalities of self-help/mutual aid are taught at the undergraduate level in an effort to promote interest in and respect for community psychology. Courses on prevention, mental health and mental illness emphasize the role of self-help groups and practical involvement.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A MONTRÉAL. Only one course in the Faculty of Social Work touches on self-help/mutual aid; it covers working with networks in an intervention. However, efforts are being made to integrate an awareness of community resources and mutual aid within the entire program, instead of relegating it to a single course.

DALHOUSIE AND SCHOOLS OF NURSING. In the works is a conceptual framework for nursing education, which will shift from an individual, curative approach to one of primary, community-based health care, based on the philosophy that nurses should collaborate with informal helping and support systems. Nurses in both hospital and community health placements report that they feel ill-prepared to work with social support networks, requesting in-service training or continuing education sessions to learn skills in community organization, group work and consultation. Six schools report having a course to teach these skills; two provide continuing education courses. The course content, however, was characterized in a recent survey by a surprisingly negative attitude toward groups and their relationship with professionals. The medical model is clearly still in control of this discipline.

UNIVERSITY OF WINNIPEG. The School of Political Science does not teach self-help/mutual aid per se, but some instructors deal with the subject in the context of public administration. In a simulation exercise, students representing different levels of government, lobbyists and self-help groups with competing concerns are put into an interactive situation to resolve a given problem. This develops an awareness of community elements and their roles, relationships and problems.

ACADIA. The Faculty of Psychology offers a Community Clinical Masters program. A large portion of student work involves interaction with community groups (including self-help groups) such as a women's health education network, a transition house for battered women and groups of parents of disabled children. Ethics and accountability are specific issues under discussion in the course.

CLEARINGHOUSES

What is a clearinghouse?

A self-help clearinghouse provides centralized services for local or regional self-help groups, including development and maintenance assistance, information on resources, and information and referral services for people seeking help, as well as general support, promotion and advocacy. The extent to which other roles are taken on varies widely from one clearinghouse to the next.

The appearance of self-help clearinghouses in recent years has been haphazard. In fact, it was observed at the Conference that the formation and operation of a clearinghouse depends more on the personality of the founders than on an accepted framework of goals and functions. Accordingly, conference delegates spent the morning trying to determine what should be the goals and functions of self-help clearinghouses; in the afternoon, they examined the state of existing clearinghouses and ways of encouraging the growth of these and new clearinghouses in Canada.

There was general agreement that clearinghouses could play an important part in the future of self-help/mutual aid, based on the experiences and comments during the 'Show & Tell' session. Delegates felt that the concept was really still in its infancy, and would meet with experimentation as models were developed and refined, needs identified, and funding analyzed.

Goals and functions of clearinghouses

The fundamental goals of self-help clearinghouses are to promote self-help/mutual aid by supporting self-help groups. In the recent Framework for Health Promotion announced by the Honourable Jake Epp, Minister of National Health and Welfare, strong emphasis is placed on the role of self-help/mutual aid as a mechanism of health promotion. To translate this commitment into action will require initiatives from the self-help/mutual aid community. Clearinghouses, as representatives of self-help groups and their members, are in a good position to contribute to government health promotion policy on self-help/mutual aid.

In her presentation to the conference, Sharon Miller (Saskatchewan Clearinghouse) voiced a concern that if government funding for the promotion of self-help/mutual aid continues to go only to certain target groups, the result will be uneven development of services, with little or no stimulus for new initiatives (self-help groups or clearinghouses). She also argued that large populations

would remain unserved and regional differences would not be taken into account. She suggested that providing funding to or through clearinghouses would help solve this problem, since clearinghouses act on behalf of the self-help groups and communities they serve and are keenly aware of gaps and overlaps.

Ed Madara (New Jersey Self-Help Clearinghouse) turned to practical considerations of clearinghouses in his presentation, describing the development of his agency and listing the goals and functions of self-help clearinghouses:

- **Identification:** A clearinghouse helps to find out where the groups exist and acts as a repository for that information.

- **Awareness:** Both public and professional awareness of self-help groups can be improved through the work of clearinghouses.

- **Utilization:** Increased use of self-help groups by the people who need them can be stimulated by clearinghouses.

- **Development:** Clearinghouses do grass-roots organizing to cover unmet needs. Callers who indicate an interest in joining or forming a group for a problem that is not currently served, can be matched with others, and encouraged to create a self-help group.

- **Understanding:** Through clearinghouses, people can find out how self-help groups work, their benefits and disadvantages. Clearinghouses may also identify areas for research into self-help/mutual aid, to increase professional and public understanding.

- **Professional interface:** Clearinghouses facilitate learning about self-help groups by professionals. They also bring self-help groups to the attention of institutions and clarify interests and responsibilities on both sides.

- **Networking:** Clearinghouses bring together people with resources, ideas and experiences to share, learn, communicate and support.

- **Maintenance:** Clearinghouses ensure that groups will have a long and successful life by providing skills training and development assistance.

- **Advocacy:** They also instruct groups in advocacy techniques, or advocate on behalf of a self-help group.

- **Empowerment:** They strengthen groups by pulling them together into a network or coalition, helping them to help themselves to deal with professional agencies or to address larger social issues.

- **Funding support:** Clearinghouses could provide money to groups or representatives for purchasing equipment, transportation to attend a conference, consulting with fledgling groups, etc.

- **Needs assessment:** Clearinghouses provide information on resources, but can also identify the need for self-help groups by tallying the number of calls in areas where there is no group. By taking an active role, the clearinghouse can alert planners or professional agencies to the problem.

Madara continued with possible steps which may be taken by clearinghouses:

- **Directories** -- A listing of self-help groups is usually the first stage of a clearinghouse. This might be published on its own or "piggybacked" with other publications, such as telephone directories or newspapers. Lists for certain groups, such as bereavement self-help groups, could be distributed to target audiences (such as funeral directors). This work gives the clearinghouse credibility and also encourages groups to make sure the clearinghouse is always informed. Madara suggested approaching national offices of self-help groups, then local information sources (agencies, key people) to collect groups for the directory.

- **Fairs** -- Clearinghouses can set up fairs as a public relations opportunity for self-help groups. These fairs also raise public awareness of the clearinghouse and self-help/mutual aid concerns.

- **Conferences** -- These can be held to promote discussion, research and awareness of self-help/mutual aid in general and its place in the community.

- **Surveys** -- Surveys should be continuously conducted to discover the needs of self-help groups -- what do they expect of a clearinghouse, how can their needs be met?

- **Advisory committee and planning team** -- Such a team can guide the formation, activities and policies of the clearinghouse.

- **Coalition building** -- Clearinghouses must be sure to encourage self-help groups to work together, and to form valuable relationships with professionals and agencies.

- **Piggybacking** -- Existing helplines, directories, and information and referral agencies in the community could provide a starting point for the funding and development of a clearinghouse. This kind of affiliation can also cause problems (see Auspices below).

- **Homework** -- Clearinghouses must keep up with all the latest articles, research, reports on new clearinghouses, new self-help groups in the community and elsewhere, etc.

- **Networking** -- Keeping in touch with other clearinghouses helps an organization to be aware of models, innovations, problems, etc. It also breeds a greater spirit of self-help within the network.

- **Sharing** -- Organizers must make the clearinghouse a type of self-help group, a source of mutual aid, by sharing the problems and the successes and by supporting each other. Remember that you are not alone!

The first one hundred people who were helped by the New Jersey clearinghouse to develop a group, were later asked to identify the most important thing the clearinghouse had given them. The overwhelming answer was "encouragement;" more than how-to's, training conferences and networking. A policy was therefore adopted that every activity of the clearinghouse would start with this goal in mind.

Madara reminded delegates that public relations is like a spigot: if calls are down, increase your PR; too many, turn it off. (Although this can sometimes backfire.) Clearinghouses can generate interest by calling reporters and issuing press releases. They should work constantly with the media and maintain contacts.

To conclude his talk, Madara raised some issues he regarded as serious concerns for self-help clearinghouses:

- **Funding** -- Clearinghouses are broad human service agencies. Madara recommended seeking funding for particular projects, such as developing self-help groups for former mental patients. Unfortunately, this method makes it difficult to keep a roof over the head of a clearinghouse. Neither is legislated funding the answer, since this is not always a continuing or adequate source. The problem remains.

- **Staffing** -- It's hard to find staff comfortable with both professionals and self-help groups. Professionals may have to be "de-skilled". Finding the right person is critical.

- **Auspices** -- Working with a hospital, department or large professional agency can open doors and provide useful contacts. Problems may arise when policy matters conflict, such as when affiliation with a particular group cannot be tolerated by the agency.

- **Focus** -- How narrow or how broad should your definition of self-help/mutual aid be when determining which groups can participate in the clearinghouse? The Westchester, NJ clearinghouse guidelines require that the group focus on mutual help (not be didactic), be non-profit, voluntary, and member-run. (See Ethics below).

- **Goals** -- What does the clearinghouse want to achieve? This must be clear from the outset, and continuously re-examined as the clearinghouse grows.

- **Piggybacking** -- What services or products are suitable vehicles for the clearinghouse to share with another agency? Avoid duplication and conflicts over territory. Who maintains control of which aspects of the services?

- **How active** -- How far should a clearinghouse go in its advocacy role, in planning for upcoming needs and planting the seeds to develop groups to meet those needs?

- **Going Beyond** -- How much can the clearinghouse accomplish beyond the basic services? Social change? Advocacy? Beyond self-help to a broader definition of mutual aid?

A focus is essential.

- **Cultural differences and minority groups** -- These groups have self-help mechanisms which may not meet the criteria of the clearinghouse, yet are valid and effective in their own right. How can we all benefit from these differences?

- **How to access services** -- Use of toll-free lines; automation and accessibility. Make sure the information gets to the people who need it.

- **Ethics** -- How do you deal with complaints about groups? What should your confidentiality policy be? What groups may not be permitted listing by the clearinghouse and

why (e.g. religious groups, KKK, gays, etc.)? What are the criteria for making these decisions? How do you respond to pressure to include or exclude?

- **Liability** -- Criminal liability and insurance are a Pandora's box, yet to be explored.

Show and Tell

This opportunity for sharing experiences gave conference participants a snapshot view of clearinghouses in Canada today -- different models, different stages of development.

- SASKATCHEWAN. Sharon Miller explained how the University of Saskatchewan's Self-Help Development Unit was started in 1985 to focus research on self-help issues and assist self-help groups in the province. Self-help "fairs" were organized by the unit to promote self-help/mutual aid. Although public attendance was low, the groups themselves took advantage of the events to network, while the clearinghouse completed its initial research into the groups and what they wanted from a clearinghouse. Reports, videotapes, resource kits and brochures were subsequently developed and printed, including a report on the 1985 Dallas meeting of clearinghouse directors and the first Directory of Saskatchewan Self-Help Groups. The impact of the Directory will be measured by referral rates and user satisfaction. Articles and evaluation and development models for clearinghouses and self-help groups are also available. Current issues for the clearinghouse are stress and farm families, parent advocacy for children apprehended by social services, and long-term funding for the clearinghouse.

- CALGARY. A 20-year old coalition of small-group mutual aid organizations, the Family Life Education Council of Calgary, provides information, education and support to self-help groups as well as an information and referral service. Sonia Eisler presented a recent newsletter which explains the goals and history of the Council, its functions and programs. FLEC trains facilitators, maintains a databank and publishes 18 booklets of directories organized around family life education and self-help topics. Other projects include community-based research to develop a directory of services for families with a Down's Syndrome child and collaboration with the Alberta Council for the Aging on projects and planning for seniors. In seeking funding, FLEC has found it necessary to determine unit-of-service costs; other statistics have been gathered on client

hours in consultation, leader training, workshops and information and referral.

- WINNIPEG. Dieter Hoehne outlined the development of the new Winnipeg Resource Centre, which began two years ago with a few self-help group leaders in a less-than-satisfactory affiliation with an information and referral service. The centre, now incorporated, has achieved independence and recently held an open house where 15 groups expressed interest in carrying the clearinghouse. Three-year funding is being sought. Goals include promoting awareness of self-help/mutual aid, self-help groups, and the clearinghouse concept; providing meeting space for self-help groups (with wheelchair access and child care for groups serving women); networking; centralized funding; and concentrating routine organizational activities (such as typing newsletters) to free up meeting time for helping activities. Information for a database is being collected. Groups are strongly supportive of the centre. Dieter pointed out an essential difference between the Winnipeg centre and those previously described: the Winnipeg centre was formed by and for groups, not as an appendage of an agency or institution. He perceived this as a strengthening self-help characteristic.

- TORONTO: COMMUNITY SELF-HELP. As background to the current situation in Toronto, John MacDonald detailed the activities and policies of Community Self-Help, an association of self-help groups which operated from 1972-82 in and around Toronto. Membership was individual, not group, and panels were available to speak to church or service groups, hospital staffs, prisons and medical schools to spread the word about self-help/mutual aid. Communication and community outreach were the principal goals and functions of the organization, which had an ad hoc and enthusiastic nature.

- TORONTO CLEARINGHOUSE. As the Community Self-Help organization was running out of steam, a national self-help conference was held in 1982, sponsored by the federal government, to stimulate proposals for the development of clearinghouses across the country. Rubin Todres discussed the attempts to match proposals to the government's funding criteria. As a Demonstration Project under the Welfare Grants program (yet to be approved), the Toronto clearinghouse has proposed funding of the clearinghouse project over a three-year period (at 100 per cent, 75 per cent and 50 per cent). As a model, the clearinghouse plans to be autonomous

(independent of an institution or agency), with a Board of no less than 50 per cent self-help community members, a collective rather than a hierarchical approach, serving the community as a whole (for information and referral), the self-help community (technical assistance), the professional community (for awareness), and participants in future projects of this kind in Canada who will benefit from the experience. Multi-level continuing funding is being sought, and a directory and database are being designed. Copies of the proposal, including the needs assessment and constitution, were circulated.

- CAMAC. Jean-Claude Boisvert spoke on behalf of Centre d'aide mutuelle/Mutual Aid Centre in Montreal, formed in 1979. CAMAC provides publications and videos on self-help, as well as information, referral and consultation services; the centre also raises awareness of self-help/mutual aid in the community by participating in conferences and exhibitions. New groups, particularly those addressing needs, are given encouragement and guidance in their formative stages. Herv Gaignard discussed some of the problems encountered by the centre, such as the difficulty in obtaining charitable status from Revenue Canada and the lack of accumulated expertise associated with using volunteers instead of trained staff. Two immediate objectives of CAMAC are the support and coordination of new and existing self-help groups and the exchange of resources and expertise among groups. General promotion of self-help/mutual aid in the community and the professional world, raising media interest, and support for research are long-term goals. A demonstration project is in the works. Gaignard proposed that savings to government in social and health service costs would far outweigh the modest cost of clearinghouses. This fact is now recognized by a number of American states.

Strategies

The afternoon workshop sessions were originally to include at least one representative from a clearinghouse in each group, with the intent of focusing on a few main issues concerning clearinghouses.

During the lunch break, however, clearinghouse representatives gathered to network and share experiences with one another. Concerned that the workshop structure might not permit another opportunity for this vital exchange, they asked to continue into the afternoon, promising a full report to the plenary. In the spontaneous spirit of

self-help groups, conference organizers worked around this creative division.

Sandi Caplan reported on behalf of the clearinghouse group, summarizing the discussions and strategies as follows:

Funding -- The group members felt that, since they were all seeking funding from the same kinds of sources, they should work together to make sure they were not at cross purposes. By communicating with each other about funding sources, for example, they would stand a better chance of identifying the funders, criteria, past awards, etc. For example, if the United Way is funding a clearinghouse in one city, it might be possible to encourage the United Way in another area to follow suit.

Charitable status -- This was a burning issue. Clearinghouses which have applied to Revenue Canada for charitable status in order to be able to issue tax-deductible receipts for donations have been blocked; collectively, clearinghouses might have a stronger voice. It was also suggested that the CCSD or the Centre for Philanthropy might be asked to approach Revenue Canada or the appropriate government office on behalf of clearinghouses.

Consultation and networking -- Information exchange on typical issues such as budgets, affiliation, constitution, models, articles, etc. is essential for both new and existing clearinghouses. Clearinghouses will act, in effect, as members of their own self-help group to provide mutual support in these areas as the need arises. A long-term networking vehicle is needed to continue this sharing.

Affiliation -- One way of starting a clearinghouse is to link up with another agency or institution, such as an information and referral service or hospital. Both positive and negative aspects of such affiliations were discussed; the joys and pitfalls should be shared with developing clearinghouses.

Sharing information -- Clearinghouses need to keep lines of communication open, to be aware of each other's activities and needs, and to request and offer help when required, as well as to exchange information on conferences, articles, studies, etc.

Action and follow-up -- An information exchange was established by the group to act on these issues. Although initiated by the group members, it will not be limited to these representatives. Each clearinghouse representative will write a brief report on recent experiences, successes and failures, status of problems and recommendations on the

issues listed above. The papers will be collated and copies sent to all members; it was hoped that CCSD might help out with this task. The group was encouraged by the energy stimulated by the conference, but was concerned that the momentum not be lost. A way of continuing to work together -- for brainstorming, advocacy and sharing technical assistance and experiences -- must be found. CCSD could help by facilitating another meeting of this working group as early as July of this year, by providing office support, setting up teleconferences for the information exchange, and by giving general encouragement and support.

Speaking for the conference delegates who were not in the clearinghouse group, Andy Farquharson reported discussion of the following points:

Time -- Delays in community action research are less tolerable than in academic research; this should be made clear to funding bodies.

Unserved communities -- There are many. Prince Edward Island, for example, does not have a clearinghouse, although a need exists.

Crisis lines -- Many governments view helplines as sufficient to cover the need for clearinghouses. The self-help community must think carefully about interpreting the uniqueness of clearinghouse functions as ancillary to or separate from telephone services.

Social action movements -- Clearinghouses could become a centre for social action. A wider definition of self-help/mutual aid might incorporate this potential.

New technologies -- Computers, electronic access to information, video technology -- many new directions in self-help are opening up. Rural and isolated areas in particular can benefit.

Future of clearinghouses in Canada -- Some random comments: It is likely that a variety of voluntary initiatives will be encouraged by governments, but funding is limited. The reciprocal nature of service in mutual aid -- in which the receiver of service is also the provider -- is not always recognized by bureaucrats. What are the cost/benefits of a broader definition of mutual aid? A closed definition of clearinghouses might limit funding and stifle development of other equally viable forms. Establishing a clearinghouse may not be possible in every case, but an existing agency might be persuaded to take on the role. How is mutual aid embedded in the community?

Role of the Canadian Council on Social Development

Karen Hill outlined the structure, mission, history and current concerns of CCSD, noting especially that the Council saw itself as the social conscience of the government and the country. While not a funding body, the organization does promote and support initiatives in several areas, including self-help/mutual aid. Hector Balthazar, as National Program Consultant on self-help/mutual aid, is the principal contact at the Council; Nicky Aumond and Andy Farquharson sit on the Council's Board of Governors. Terry Hunsley, Executive Director of CCSD, was present at the wrap-up session of the Conference.

Delegates were convinced that the Council had a role to play in the implementation of strategies and recommendations arising from the conference. Nicky Aumond and Andy Farquharson encouraged all delegates to write to one of them, with copies to the Executive Director of the Council, indicating their feelings about the conference and calling for action on particular issues. This information will help the Council to set its priorities for the future.
Delegates made the following recommendations on the role of the Council's self-help/mutual aid program:

- CCSD enjoys a singular role as the nurturer of self-help/mutual aid and clearinghouses in Canada. To that end, it should continue to promote and facilitate conferences and other meetings, as well as communication among groups and individuals involved in self-help/mutual aid. It should also continue to provide encouragement, energy, time and resources. Isolated and unserved communities must be urged to participate. New issues should be identified. The current emphasis on psychological and social help could be expanded to include more health concerns and justice.

- The national linking function of CCSD should be recognized, elaborated and refined. The newsletter Initiative can act as a medium of expression and progress.

- Dialogue and interaction between self-help organizations and different levels of government must be stimulated and guided until a coordinated and comprehensive policy is conceived. CCSD should also examine and improve the relationship between self-help/mutual aid and the health care professions.

- Research initiatives with an interdisciplinary approach, in practical areas such as evaluation of self-help groups, should be encouraged by CCSD. Formal research

conducted for use by self-help groups could be "translated" into layman's terms for use by consumers.

- Copies of the conference report should be distributed to professional schools and accreditation bodies. CCSD should adopt an advocacy role in dealing with these organizations, with a view to establishing self-help/mutual aid as a part of curricula and professional accreditation.

ADJOURNMENT

Delegates declared that they had found the conference particularly well-organized and productive. They were impressed by early mailings of reading materials, careful selection of presenters and delegates, a framework which allowed delegates to focus on two vital and current issues, and the opportunities for exchange and networking. After particular thanks to CCSD and Hector Balthazar, general congratulations and mutual back-patting, the conference was adjourned.

As delegates left the meeting, snatches of conversation revealed that self-help/mutual aid in Canada is in good hands. The positive, thoughtful and progressive conclusions that distinguished this conference reflected the competence, conviction and tenacity of the participants and their organizations.

1. Katz, Alfred H. The Strength In Us. Franklin Watts: New York, 1976.

The Canadian Council on Social Development

Membership Information

AS A MEMBER OF THE COUNCIL,

- you support work aimed at improving our social and economic environment;
- you participate in a network of people who share your social commitment;
- you are continuously informed of innovative ideas and major developments as they occur.

YOU ARE ENTITLED TO:

- **Perception**, our bilingual magazine on social development;
- Three quarterly national newsletters
  Overview, a review of social issues, trends and programs in Canada,
  Initiative, serving the self-help community;
  Vis-à-vis, exploring developments in the field of family violence;
- Preferential rates for participation in Council conferences and workshops;
- Information on new publications;
- The Council's annual report;
- Voting privileges at annual meetings;
- 20% off our regular prices for books and reports.

Membership Fees	
Individuals:	
• Full-time Students	$10
• Participating	$50
• Sustaining	$100
Organizations:	
Annual budget	
• less than $100,000	$ 75
• $100,001 to $300,000	$125
• over $300,000	$200
• Affiliate	$500
Libraries:	$50
Municipalities:	
• per 1,000 population (minimum fee $100)	$2.75

To become a member, provide us with your name, the name of your organization (if applicable), complete address, membership category, and send along with your cheque to: CCSD Membership Services, 55 Parkdale Avenue, Ottawa, Ontario, K1Y 4G1. Telephone: (613) 728-1865.

The CCSD is a non-profit organization registered under the Tax Act relating to charities; tax receipts are issued for all donations and financial contributions.

Le Conseil canadien de Développement social

Les adhésions

EN TANT QUE MEMBRE DU CONSEIL,

- vous appuyez des efforts visant à améliorer notre contexte social et économique;
- vous faites partie d'un réseau de personnes partageant votre engagement social;
- vous êtes tenu(e) au courant des idées innovatrices et de l'actualité.

DE PLUS, VOUS RECEVEZ:

- **Perception**, notre revue bilingue de développement social;
- trois bulletins trimestriels nationaux
  Perspectives, qui examine les questions, tendances et programmes sociaux au Canada;
  Initiative, qui s'adresse aux réseaux d'entraide;
  Vis-à-vis, qui fait le point sur l'actualité en matière de violence familiale;
- des tarifs préférentiels lors de votre participation aux conférences et aux ateliers du Conseil;
- des renseignements sur les nouvelles publications;
- le rapport annuel du Conseil;
- le droit de vote à l'assemblée annuelle;
- 20% de réduction sur tous les livres et les rapports.

Catégories et frais d'adhésion	
Particuliers:	
• étudiant à temps plein	10 $
• membre	50 $
• membre bienfaiteur	100 $
Organismes:	
Budget annuel	
• moins de 100 000 $	75 $
• de 100 001 à 300 000 $	125 $
• plus de 300 000 $	200 $
• affiliés	500 $
Bibliothèques:	50 $
Municipalités:	
• par millier d'habitants (frais minimums 100 $)	2,75 $

Pour devenir membre, veuillez envoyer votre nom, celui de votre organisme (le cas échéant), votre adresse complète, la catégorie d'adhésion et votre chèque à l'adresse suivante: CCDS, Services aux membres, 55, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1Y 4G1. Téléphone: (613) 728-1865.

Le CCDS est un organisme à but non lucratif enregistré comme oeuvre de charité aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les dons et les contributions financières feront l'objet de reçus aux fins d'impôt.

CCSD

CCDS

CANADIAN COUNCIL ON SOCIAL DEVELOPMENT

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

THE CANADIAN COUNCIL ON SOCIAL DEVELOPMENT

Founded in 1920, the Canadian Council on Social Development (CCSD) is an independent, national, non-profit organization. Through research, policy analysis, community consultation and information sharing, the CCSD provides a forum for citizen participation in the formulation of progressive social policies.

The CCSD is the only national organization whose mandate and involvement embrace all aspects of social development and social policy. Since its beginning, the Council has been actively involved in the evaluation of existing programs, the identification of essential improvements, and the promotion of needed developments. It has been a positive, non-partisan advocate of social measures such as universal inoculation, pensions, unemployment assistance, worker's compensation, medicare, legal aid, daycare, and social and cooperative housing. The Council played an active role in the development of the Canada Assistance Plan and the Child Tax Credit, and has been a promoter of the Guaranteed Annual Income concept, self-help, voluntarism and community economic development.

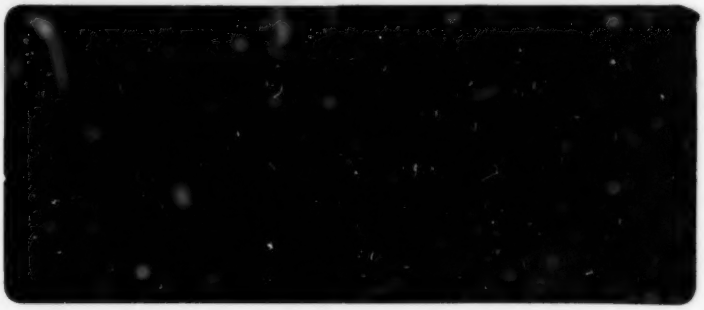

The CCSD is not a "think tank". It **is** the only national social research, advocacy and policy organization with an open public membership. CCSD's analyses, opinions, research and information reflect not only highly professional technical work but also the active analysis and shared experience of its broadly representative membership.

The Council's diverse membership includes concerned individuals as well as representatives from business, labour, government, public and private service organizations, voluntary associations and institutions. An annual meeting of the membership reviews the year's program and financial activities. Council activities are directed by a voluntary, 39-member Board of Governors. Board members are formally elected at the annual meeting for terms of one, two and three years.

The CCSD is a major publisher in the field of social development. Publications include books, research reports, policy briefs and occasional papers, as well as four bilingual periodical publications: **Perception**, Canada's social development magazine; and three quarterly national newsletters — **Overview**, reviewing current developments in social policies and programs; **Initiative**, serving the self-help community; and **Vis-à-vis**, exploring family violence issues.

National headquarters of the Canadian Council on Social Development are located at 55 Parkdale Avenue, Ottawa, Ontario, K1Y 4G1. Tel: (613) 728-1865. CCSD also has a Quebec office, located at 515 Viger Ave., Suite 410, Montréal, H2L 2P1. Tel: (514) 288-1687. Membership information is provided on the inside back cover.

LE CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Fondé en 1920, le CCDS est un organisme national indépendant à but non lucratif. Le Conseil encourage les citoyens à participer à l'élaboration de politiques sociales progressistes par des recherches indépendantes, des analyses de politiques, des consultations communautaires et la diffusion d'information.

Le CCDS est le seul organisme national dont le mandat et le secteur d'activités recouvrent tous les aspects du développement et de la politique à caractère social. Depuis ses débuts, le Conseil participe activement à l'évaluation des programmes actuels, à l'identification des améliorations nécessaires et à la promotion des solutions indispensables. Il s'est fait le porte-parole positif et non partisan de mesures sociales telles que les vaccins universels, les pensions, l'aide aux chômeurs, l'indemnisation des accidentés du travail, l'assurance-santé, l'aide juridique, les garderies, ainsi que le logement social et coopératif. Le Conseil a participé activement à l'élaboration du Régime d'assistance publique du Canada et du crédit d'impôt pour enfants; il a de plus appuyé les concepts du revenu annuel garanti, de l'entraide, du bénévolat et du développement des ressources communautaires.

Le CCDS est le seul organisme national de recherche, de politiques sociales et de représentation qui recrute ses membres parmi le public. L'information, les analyses, opinions et recherches produites par le Conseil découlent non seulement d'un travail technique hautement professionnel mais aussi de la réflexion et de l'expérience de membres qui représentent tous les intérêts promus par le Conseil.

Le CCDS compte des personnes intéressées et des représentants d'entreprises, de syndicats, de gouvernements, d'établissements, d'associations bénévoles, ainsi que d'organismes publics et privés offrant des services. Les membres du Conseil se réunissent chaque année afin d'examiner le programme et les activités financières du CCDS. Un bureau des gouverneurs composé de 39 membres bénévoles dirige les activités du Conseil. Les gouverneurs sont élus officiellement lors de la réunion annuelle pour un mandat d'un, deux ou trois ans.

Principal éditeur dans le secteur du développement social, le CCDS publie notamment des livres, des comptes rendus de recherches, des mémoires de politiques, des documents de réflexion, de même que quatre périodiques bilingues: **Perception**, magazine canadien sur le développement social; et trois bulletins nationaux trimestriels: **Perspectives**, sur l'actualité sociale nationale; **Initiative**, sur les groupes d'entraide et **Vis-à-vis**, sur la violence familiale.

Le siège social du Conseil canadien de Développement social est situé au 55, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1Y 4G1. Tél: (613) 728-1865. Le CCDS a aussi un bureau du Québec à Montréal, situé au 515, avenue Viger est, Bureau 410, Montréal, H2L 2P1. Tél: (514) 288-1687. On trouvera des détails complémentaires sur l'adhésion au dos de la couverture arrière.

Compte rendu de la conférence sur l'entraide

Ottawa

20 - 21 mars 1987

Conseil canadien de Développement social

Copyright © 1987, Conseil canadien de Développement social. Tous droits réservés.
Toute reproduction ou transmission de toute partie du présent document, sous une forme ou par un moyen quelconque, y compris la photocopie ou tout système informatique de stockage ou de recherche des données. est strictement interdite, sauf permission écrite de l'éditeur.

Les analyses, opinions et points de vue exprimés dans le présent compte rendu sont ceux des collaborateurs et ne reflètent pas nécessairement les positions ni les politiques du Conseil canadien de Développement social.

Le compte rendu de la conférence sur l'entraide a été rédigé par Andrew Aitkens, consultant en recherche, sous la direction d'Hector Balthazar, conseiller en politiques du CCSD.

ISBN 0-88810-379-4 (anglais)
ISBN 0-88810-380-8 (français)

Pour obtenir le présent compte rendu au coût de 3,50 dollars, s'adresser aux :

Services des publications
Conseil canadien de Développement social
55, avenue Parkdale, C.P. 3505, succursale C
K1Y 4G1
Téléphone : (613) 728-1865

Also available in English under the title :

Report of the Conference on Self-Help/Mutual Aid
Ottawa
March 20-21, 1987

Publié par le Conseil canadien de Développement social

APERÇU GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE

Objet

Les organisateurs de la conférence avaient prévu de se pencher sur deux dossiers : les programmes d'études dans les écoles professionnelles et les centres d'information sur l'entraide, deux aspects actuellement jugés très importants pour l'acceptation de l'entraide comme élément à part entière du soutien social et des soins de santé.

Participants

Des représentants de toutes les facettes de l'entraide ont été invités à la conférence, y compris des membres et des organisateurs de groupes d'entraide, des intervenants des centres d'information, des établissements de soins communautaires et des services d'information et d'aiguillage, des professionnels des services sociaux travaillant auprès de groupes d'entraide sur le terrain, des planificateurs communautaires et des représentants d'administrations municipales et du gouvernement fédéral, des enseignants et des chercheurs d'écoles professionnelles et des particuliers intéressés.

Premier jour

Après quelques propos sur le déroulement du programme et un mot de bienvenue, Nicky Aumond (président) a présenté les auteurs de communications sur les programmes d'études dans les écoles d'enseignement professionnel : Andy Farquarhson, Ben Gottlieb et Jérome Guay. Chaque communication a été suivie d'une discussion. M. Andy Farquarhson, de l'Université de Victoria, a parlé de l'inaptitude de nombreux professionnels à reconnaître la validité des connaissances empiriques qui sont le pivot de l'entraide et a exhorté ces groupes à un «partage créateur». M. Ben Gottlieb, de l'École de travail social de Guelph, a ensuite pris la parole pour présenter une typologie qui classait les groupes d'entraide parmi les nombraeuses formes de soutien social. Selon lui, il existe des préférences pour différents types de soutien et le fait d'insister sur les seuls groupes d'entraide pourrait être inutilement restrictif. Pour conclure, M. Gottlieb a reacommandé d'axer les programmes d'études sur la définition de l'aide, les modalités du soutien social et les manières dont les milieux concourent au bien-être et à la santé. Enfin, M. Jérome Guay, de l'Université Laval à Québec, a parlé de ses tentatives pour modifier le fonctionnement des CLSC dans cette province en les encourageant à insister moins sur l'aide professionnelle et à collaborer davantage avec les réseaux de soutien social. Selon lui, l'intervention professionnelle active avant la crise, combinée à cette nouvelle approche, réduit le stress de part et d'autre.

Après le déjeuner, les représentants de diverses écoles professionnelles du pays ont donné de brefs témoignages sur la façon dont l'entraide est traitée dans leur programme d'études. Des ateliers ont suivi, au cours desquels les délégués ont discuté de stratégies possibles pour encourager les écoles professionnelles et les organismes d'agrément à inclure l'entraide dans leurs programmes. Les résultats de ces ateliers ont fait l'objet d'un rapport présenté à la réunion plénière à la fin de la première journée.

Deuxième Jour

Les centres d'information de l'entraide ont fait l'objet des discussions le deuxième jour. Sharon Miller et Ed Madara ont présenté des exposés et une deuxième séance a été consacrée à la présentation des acquis. Sharon Miller (Centre d'information sur l'entraide de la Saskatchewan) a traité de la nouvelle politique de promotion de la santé, présentée récemment par le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social. Mme Miller a évoqué les répercussions de cette politique pour les centres d'information sur l'entraide et le mouvement tout entier, y compris la nécessité d'une aide financière bien orientée et d'autres formes d'aide. Elle a aussi parlé de l'incidence des disparités régionales sur la prestation des services. Ed Madara, du Centre d'information sur l'entraide du New Jersey, a décrit le programme de son centre, le proposant comme modèle aux organismes en voie de développement dans ce domaine.

Pendant le déjeuner, Ed Madara a fait une démonstration des conférences par ordinateur en utilisant le Compuserve comme exemple. Dans l'intervalle, les délégués venant de centres canadiens d'information se sont réunis pour discuter de questions courantes. Le groupe a eu des entretiens si fructueux qu'il a décidé de poursuivre la discussion l'après-midi, au lieu de participer aux ateliers prévus à l'origine. Au cours de la dernière réunion plénière, les deux groupes ont présenté un rapport sur leurs entretiens. Karen Hill a parlé du Conseil canadien de Développement social et les délégués ont fait des suggestions sur le rôle du Conseil dans le domaine de l'entraide.

Conclusion

Bien que le programme du premier jour ait prévu des entretiens sur les programmes d'études dans les écoles professionnelles, les exposés et discussions ont amené les délégués à examiner des questions plus larges comme la définition de l'aide et du soutien social et la place de l'entraide dans ce contexte, les caractéristiques des professionnels et leurs attitudes envers l'entraide et l'avenir du mouvement dans les services sociaux et les soins de santé.
Tous ces entretiens ont abouti à la conviction que l'entraide jouera un rôle important dans la communauté de l'avenir, aux côtés des professions libérales, pour créer un écosystème de bien-être et de soutien social où les particuliers seront encouragés à se charger de l'organisation de leurs propres services de soutien, qui regrouperont des aspects de l'auto-assistance et de l'entraide sous de nombreuses formes et des services professionnels.

A cette fin, la formation des professionnels doit les préparer à comprendre leur rôle dans leur association avec les clients, les responsables de l'entraide et les communautés. Ils doivent être amenés à reconnaître et à respecter la valeur des connaissances empiriques, à créer des groupes d'entraide ou à encourager leur constitution et à avoir recours à l'entraide comme méthode de traitement. Les écoles et les organismes d'agrément doivent être convaincus du rôle valable de l'entraide à l'avenir, si celle-ci doit être intégrée fructueusement aux programmes de formation professionnelle. De même, les particuliers assumeront de plus en plus la responsabilité de leur propre santé et de leur soutien et devront acquérir des attitudes, des connaissances et des outils de travail appropriés.

Le centre d'information devient rapidement un intervenant important dans le mouvement de l'entraide au Canada, à la fois comme animateur et organisateur; il fait fonction de service d'information et d'aiguillage. Il peut rassembler et aider ceux qui veulent créer un groupe d'entraide, participer à la création de réseaux et à la représentation des intérêts des groupes et sensibiliser le public à la question de l'entraide. La conférence a facilité l'échange d'idées et d'expériences entre ces centres au Canada et les a amenés à promettre de continuer à travailler et à se développer ensemble.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DANS LES ÉCOLES PROFESSIONNELLES

Ce thème a donné lieu à des discussions à bâtons rompus, d'une portée considérable, sur la coexistence du soutien professionnel et l'entraide. Les délégués ont d'abord examiné la nécessité pour les écoles professionnelles d'inclure l'entraide dans leurs programmes d'études et ont discuté du comment et du pourquoi de l'enseignement de l'entraide tant aux étudiants qu'à ceux qui oeuvrent déjà dans ce domaine. A la fin de la journée, les participants étaient d'avis que le Canada assiste actuellement à la croissance d'un nouveau système de soutien social, où les professionnels des services sociaux et les acteurs de l'entraide travailleront en harmonie pour le mieux-être de notre société.

Selon les délégués, pour mieux mettre en valeur cette collaboration, l'entraide devrait avoir une place légitime dans les programmes d'études des écoles professionnelles, particulièrement dans les domaines comme le travail social, la psychologie, la psychiatrie et les sciences infirmières. Les délégués ont examiné un certain nombre de questions connexes :

1. Qu'est-ce que l'entraide et où se situe-t-elle dans le contexte général de l'aide et du soutien social?

2. Qui a recours à l'entraide et pourquoi?

3. Quelles sont les obligations inhérentes à l'entraide?

4. Quels sont les rapports entre les professionnels et l'entraide?

5. Comment peut-on enseigner l'entraide et comment les professionnels peuvent-ils l'utiliser?

A mesure que toutes ces idées suscitaient des discussions, il est devenu clair qu'il serait impossible d'arriver à des réponses faciles pendant la conférence. Les ateliers tenus en après-midi ont permis de mieux définir les principales préoccupations exprimées par les délégués et de dresser des plans de mise en oeuvre pour l'avenir.
L'analyse qui suit découle des entretiens qui ont eu lieu pendant la conférence et ne se veut pas un examen approfondi de l'entraide.

1. Qu'est-ce que l'entraide?

L'entraide est un moyen par lequel les gens cherchent une aide et un soutien social mutuels, pour une variété de diverses raisons qui ont ordinairement un rapport avec la santé ou la condition sociale. Bien qu'elle soit généralement perçue comme un mouvement de non-professionnels, l'entraide est de plus en plus reconnue comme un traitement valable et efficace en lui-même et comme le complément des soins professionnels.

Alfred Katz donne la définition suivante de l'entraide :

> Les groupes d'entraide sont bénévoles, peu nombreux et orientés vers l'aide mutuelle et la réalisation d'un but particulier. Ils sont habituellement composés de pairs réunis pour s'entraider à satisfaire un besoin commun, surmonter un handicap ou un problème partagé et amener un changement social ou personnel désiré. Selon les organisateurs et les membres de ces groupes, leurs besoins ne sont pas traités ou ne peuvent l'être par les institutions existantes ou par leur intermédiaire. Les groupes d'entraide insistent sur l'interaction sociale personnelle et sur la prise en charge de leurs responsabilités par les membres. Ils offrent souvent de l'aide matérielle et psychologique, sont généralement voués à une cause et transmettent une idéologie ou des valeurs qui permettent à leurs membres de mieux s'identifier.

Lorsque des professionnels participent aux activités d'un groupe d'entraide, celui-ci conserve sa spécificité car il reste autonome. Si un professionnel participe régulièrement aux activités d'un groupe comme animateur ou dirigeant (comme en thérapie de groupe), il ne s'agit plus d'un groupe d'entraide. Mais si ce professionnel participe en tant que membre, par exemple comme le médecin alcoolique qui assiste à des réunions des AA, le rôle professionnel n'entre plus en ligne de compte.

Une typologie du soutien social : placé dans un contexte de soutien social, le groupe d'entraide est perçu comme un phénomène de portée beaucoup plus générale, qui comprend toute une gamme de modalités d'aide et d'interventions. Dans sa typologie du soutien social, M. Ben Gottlieb a circonscrit des possibilités de soutien déterminées par le nombre d'acteurs :

L'individu — une personne qui s'aide elle-même, la façon dont elle organise et établit son propre système de soutien social;

La dyade — deux personnes — couples mariés, mentors, proches amis;

Le groupe — des réseaux et groupes de soutien, y compris les groupes d'entraide;

Le système social — une forme de soutien plus structuré, comme celui des infirmières et des enseignants; et

La communauté — les initiatives locales de promotion de la santé.

Bien que ces formes de soutien ne soient ni hiérarachiques ni différentes qualitativement, l'utilisation que l'on en fait comporte néanmoins une progression commune, selon M. Gottlieb. Ceux qui cherchent une aide commencent ordinairement par communiquer avec des personnes qui leur ressemblent; la dyade et le groupe prennent de l'ampleur à mesure que les gens recherchent, reçoivent et donnent du soutien à l'intérieur ou à l'extérieur de leur milieu. La dyade (comme le couple marié) peut participer aux activités d'un groupe, par exemple des parents d'enfants handicapés, sans perdre pour autant de son efficacité, et peut continuer à fonctionner même à l'intérieur d'un groupe plus considérable.

M. Gottlieb s'est servi de cette typologie pour démontrer que le groupe d'entraide par lui-même peut être perçu comme «phénomène non naturel» et a insisté sur le fait qu'il n'attire pas nécessairement toute personne en quête d'aide. Les gens apprennent et réagissent de différentes façons; le fait de connaître les différentes facettes du soutien social nous aide à comprendre les choix possibles. Selon M. Gottlieb, certains segments de la population ayant des préférences différentes réagiraient mal à une définition limitée de l'entraide qui ne mentionnerait que les groupes.

M. Gottlieb a conclu que les programmes d'études dans les écoles professionnelles et la recherche doivent tenir compte de la gamme complète du soutien social, plutôt que de s'en tenir aux seuls groupes d'entraide. Il a ajouté qu'il est important de définir la nature de l'aide et d'examiner les facteurs déterminants du soutien et les mécanismes d'action. Élevant une critique, un participant a évoqué le danger d'aborder les questions pratiques dans un contexte trop vaste, lorsqu'il s'agit par exemple de financement, de création de groupes d'entraide et de l'établissemnt des objectifs des centres d'information.

2. Les utilisateurs de l'entraide

L'efficacité considérable de l'entraide est attribuable essentiellement à la capacité d'action qu'elle confère à ceux qui y ont recours; ce fait a attiré de nombreuses femmes (traditionnellement dénuées de pouvoir) à ces groupes au cours des récentes années. Choisir de se prendre en main en recherchant de l'aide est un premier pas vers l'acquisition de cette capacité d'action et se rendre compte que d'autres ont réussi par les mêmes moyens en est un autre. La participation à des groupes d'entraide améliore des aptitudes et des ressources personnelles perçues comme revitalisantes. L'aide donnée aux autres fortifie également la personne qui la donne.

En général, les hommes ont mis du temps à se convaincre de la valeur de l'entraide, à l'exception remarquable des Alcooliques Anonymes. Bien que sans importance en lui-même, ce fait nous indique qu'il faudra peut-être adopter des structures différentes ou des lignes directrices particulières pour légitimer l'entraide aux yeux des utilisateurs et la rendre efficace. Les délégués ont fait valoir que l'entraide est appelée à être davantage «taillée sur mesure» pour l'utilisateur, vu l'évolution des rôles et des modèles sociaux qui augmentent la participation des groupes traditionnellement oubliés, notamment les personnes âgées, les minorités culturelles et ethniques, les enfants, etc. Les personnes qui choisissent de se joindre à un groupe d'entraide sont généralement prédisposées à prendre soin d'elles-mêmes, car elles ont déjà décidé de prendre leur santé et leur bien-être en charge. Celles qui recherchent de l'aide professionnelle peuvent parfois en subir les effets «psychopathologiques» ou percevoir leur état comme beaucoup plus grave, alors que celles qui s'adressent à un groupe d'entraide ont plutôt tendance à considérer leur état comme normal, au contact des autres qui vivent dans des circonstances analogues. Choisir un mode d'aide sans devenir le «patient» d'un professionnel est un acte qui confère une capacité d'action de par sa nature même. Il est facile de comprendre que l'entraide attire les personnes qui ont normalement le contrôle de leur propre vie et veulent envisager leurs problèmes sans abandonner ce contrôle, si l'on songe à celles qui se confient aux soins d'un médecin qui mesure le succès du

traitement d'après la façon dont le patient s'y «soumet».

Bien des groupes d'entraide ont tendance à «stigmatiser» certains états, comme la schizophrénie ou l'homosexualité, ce qui effraie beaucoup de monde. La crainte de la stigmatisation peut très bien décourager quiconque de se joindre à un groupe d'entraide.

Tous ne sont pas candidats à l'entraide qu'il ne faut pas considérer comme une panacée sociale. Bien des gens sont mal à l'aise dans un groupe et ne peuvent ou ne veulent pas participer ni bénéficier de l'expérience. Il faut reconnaître et prendre en compte les préférences individuelles dans le contexte de l'aide et du soutien social. Il ne faut pas non plus s'attendre à ce que l'entraide prenne en charge les obligations inhérentes à un système structuré de soins. Par exemple, il ne faudrait pas contraindre les personnes qui ont besoin de soins prolongés à des situations de vie communautaire qui dépassent leurs capacités ni s'attendre à ce que les réseaux non structurés de soutien leur fournissent des soins. Lorsque les réseaux d'aide sont surchargés de situations de ce genre, c'est alors que l'intervention d'un professionnel est essentielle pour réduire le stress et prévenir une crise. Avec le vieillissement de la population canadienne et le fait que les personnes âgées choisissent de vieillir dans leur communauté, ces scénarios risquent de se reproduire souvent. Si les collectivités adoptent une approche préventive envers les soins de santé et le soutien, elles pourront éviter aux praticiens d'avoir à traiter constamment les crises et favoriseront par le fait même le rapprochement des groupes d'entraide et des dispensateurs professionnels de soins, les amenant à traiter avec plus de souplesse le soin et le soutien des résidents de leur communauté.

3. La relation entre les professionnels et l'entraide

Les professionnels et les groupes d'entraide parlent un langage différent et, pour cette raison, peuvent souvent sembler être en conflit. Les professionnels travaillent plutôt dans un système bureaucratique, contrairement aux groupes. Il existe de réelles limites aux connaissances rigides et restrictives que les professionnels acquièrent sans être sensibilisés aux connaissances pratiques. Évidemment, il y a certaines connaissances que le professionnel ne peut jamais acquérir : en effet, comment le médecin peut-il comprendre le voile noir de l'alcoolique mieux que l'intéressé?

Les professionnels qui refusent de reconnaître les systèmes non structurés de soutien considèrent souvent avec scepticisme la validité et l'utilité de ce genre de connaissances empiriques. Pourquoi cette attitude persiste-t-elle chez ceux dont la vie est consacrée à la promotion de la santé et du bien-être de notre société?

De nombreux délégués ont soutenu que les écoles et les organismes d'agrément chargés de la formation des professionnels ne sont pas eux-mêmes convaincus que l'entraide soit une forme de traitement efficace en elle-même, ni même un complément au traitement. En fait, ils ont soutenu que des professionnels, tant expérimentés que débutants, sont parfois ouvertement opposés aux groupes dont les connaissances ou les techniques diffèrent largement des leurs.

Les membres des professions d'aide n'échappent pas aux comportements fondés sur le sexe. En effet, les délégués ont fait valoir le rapprochement entre l'attitude des hommes et celle des professionnels en fait de pouvoir, de contrôle et d'absence d'émotivité; ceci traduit l'absence ou la suppression de l'empathie et des instincts naturels normalement attribuées aux femmes, dans le monde des soins de santé dominé par des hommes. L'entraide rejette ces préceptes et c'est peut-être la raison pour laquelle le professionnel y résiste.

En raison même des succès scolaires qu'ils ont connus dès le bas âge, de nombreux professionnels peuvent être qualifiés «d'apprentis inconditionnellement dépendants», un rôle qui limite leur liberté d'apprentissage et de pensée. Ils s'attendent naturellement à la même acceptation passive de la part de leurs clients qui sont classés comme difficiles ou non traitables s'ils ne se conforment pas. Les universitaires qui vivent dans leur tour d'ivoire risquent toujours de perdre le contact avec les personnes et les sociétés mêmes qu'ils étudient. Imbus d'idées préconçues qui n'admettent pas le compromis sur la façon dont le changement est censé survenir, ces aides — médecins, travailleurs sociaux et autres — sont sérieusement mis au défi par le phénomène de l'entraide. Et c'est très bien ainsi.

L'entraide — une «zone limitrophe» : on s'est servi de cette notion de «zone limitrophe» à la conférence pour illustrer les frontières chevauchantes des domaines d'action des professionnels et de l'entraide : la ligne de démarcation n'est pas claire et cette imprécision peut engendrer le conflit.

Les délégués ont exprimé l'avis que cette «zone limitrophe» devait être occupée

par les deux groupes. Grâce à un «partage créateur» de connaissances théoriques et empiriques, les patients/membres des groupes d'entraide pourraient cesser d'être des consommateurs de services pour devenir des fournisseurs de services, assumant un rôle actif envers leur propre bien-être, celui des autres et celui de la communauté. La réalisation de cet objectif nécessitera évidemment une éducation de part et d'autre.

La formation des professionnels : si une partie de la tâche consiste donc à créer «des professionnels créateurs», il faut encourager les étudiants à se servir de leurs propres ressources. Chaque étudiant est en effet une personne qui porte en elle un bagage de talents et d'aptitudes personnelles, des connaissances empiriques et une conscience de la réalité qui sont les ressources mêmes dont se servent les groupes d'entraide.

Il faut mettre les étudiants au défi, tout au long de leur formation professionnelle, d'examiner leurs propres systèmes de soutien, de les utiliser et de les comparer aux modèles et aux systèmes des autres. En reconnaissant la valeur de leurs propres expériences, ils seront plus disposés à accepter les groupes d'entraide comme des partenaires légitimes. Ils apprendront graduellement au contact des groupes d'entraide et grâce à leurs propres expériences de vie. Toute cette évolution aboutira à une génération de personnes qui aideront les autres à s'aider plutôt que de les contrôler.

Offrir un ou deux cours sur l'entraide comme options d'un programme d'études réduirait l'importance aux yeux des étudiants, sans parler de l'école et de la profession elle-même. Il faut plutôt intégrer cette formation à tous les cours et à tous les stades de l'enseignement professionnel.

Apprentissage et action : en supposant que les professionnels se convertissent à l'entraide, l'autre partie de l'association, le particulier dans la communauté, doit nécessairement emboîter le pas. A cette fin, il faut donc faire échec à l'enseignement de la dépendance dans le système scolaire.

Le rôle d'élève prédispose au rôle de client plus tard dans la vie. Si l'on veut enseigner aux gens à contrôler leur propre vie, leur santé et leur bien-être, il faudra que les écoles primaires et secondaires encouragent la réaction plutôt que la passivité, tant dans l'apprentissage que dans tous les aspects de la vie en général. Enseigner aux jeunes à se prendre en charge à tous les égards aura ultimement pour résultat d'améliorer les rapports entre particuliers et professionnels plutôt que d'ériger des barrières entre eux.

4. Les dangers inhérents à l'entraide

Les délégués ont signalé plusieurs dangers. Ils se sont d'abord demandé si l'intervention des professionnels dans l'entraide ne pourrait pas avoir comme résultat de freiner la spontanéité qui caractérise ce mouvement. Par exemple, un groupe qui se serait organisé seul pourrait perdre de son ardeur si un professionnel intervient et tente de le diriger ou de modifier ses objectifs pour répondre à d'autres besoins. D'un autre côté, un professionnel pourrait encourager la création d'un groupe, puis se retirer une fois que le groupe est sur pied.

Autre côté de la médaille, les professionnels peuvent participer à des groupes d'entraide parce qu'ils recherchent eux-mêmes de l'aide. Leur intervention est alors valable dans la mesure où ils font ce qu'ils connaissent le mieux, comme organiser ou évaluer, et qu'ils laissent le reste aux soins des autres membres. C'est d'ailleurs le genre d'intervention à laquelle on s'attend de tout membre d'un groupe et qui ne menace ou n'impose rien. Cependant, le professionnel peut avoir de la difficulté à accepter un simple rôle de membre, par crainte de perdre son pouvoir ou de se voir diminué. Si telle est sa réaction, il risque de nuire au groupe.

Les membres se sont ensuite interrogés sur le danger d'utiliser l'entraide comme véhicule pour certains traitements à caractère douteux, le prosélytisme, la prépondérance du pouvoir et les gains personnels. Ils ont donné des exemples de vaudou et de sectes.

Mais le principal avertissement donné au cours de la journée a concerné le rôle du gouvernement dans les services de santé et les services sociaux et les répercussions pour ses politiques de l'intensification du mouvement d'entraide. Le gouvernement pourrait y voir une occasion d'abandonner quelques-unes de ses responsabilités et de réduire ainsi les frais des services de soins de santé. Par contre, l'intervention du gouvernement pourrait bien servir de mécanisme de contrôle, qui prendrait la forme d'un financement sélectif, ou avoir des répercussions sur les réseaux, les programmes et les résultats de l'entraide. Le gouvernement peut détruire un groupe d'entraide en le finançant généreusement, puis en lui retirant soudainement son aide.

Cependant, sur une note plus positive, les délégués ont exprimé l'opinion que le gouvernement pouvait jouer un rôle important en favorisant l'expansion du mouvement d'entraide, en encourageant les centres d'information et en facilitant la recherche et l'éducation dans ce domaine. De cette façon, le gouvernement peut jouer un rôle semblable à celui du professionnel auprès du groupe d'entraide, en le stimulant et en l'encourageant, mais en n'exerçant sur lui aucun contrôle. Les mêmes avantages et les mêmes problèmes valent dans les deux cas.

Un mouvement tourné vers l'avenir

Les séances «de stratégies» en après-midi ont mis fin à la première journée de la conférence. Les représentants de chaque groupe de travail ont présenté un rapport à la séance plénière et les recommandations générales suivantes.

Validation : les organismes d'agrément, les écoles professionnelles, les professionnels sur le terrain et en formation doivent être convaincus de la validité de l'entraide et de la valeur de l'expérience humaine. A cette fin, il faut prévoir les actions suivantes :

- o établir l'entraide comme outil de travail du professionnel qui le libère et lui permet de faire d'autres choses;
- o élaborer des façons plus innovatrices d'encourager l'utilisation des expériences humaines et des méthodes propres à l'entraide et sensibiliser les professionnels à leur utilisation et leur efficacité;
- o encourager la participation des professionnels au mouvement d'entraide, par exemple un médecin qui serait membre du conseil d'un centre d'information;
- o mettre à la disposition de tous la documentation, l'information, les rapports et les modèles pertinents;
- o encourager la recherche structurée et la recherche-action pour circonscrire et améliorer les méthodes d'évaluation de l'efficacité de l'entraide.

Programmes d'études : les écoles professionnelles peuvent façonner les attitudes et mettre au point des techniques que les générations futures de professionnels pourront utiliser. Au même titre que la validation mentionnée ci-dessus, les programmes d'études devraient offrir aux étudiants les possibilités suivantes :

- o identifier les techniques d'aide ordinaires que les gens utilisent dans la vie de tous les jours et les façons dont leurs milieux les soutiennent;
- o reconnaître l'à-propos des méthodes d'entraide dans diverses circonstances d'aide sociale, sa place dans le continuum des ressources communautaires et son efficacité unique de longue durée;
- o éviter «d'extérioriser» l'entraide et étudier plutôt ses propres mécanismes de soutien social et son bagage de connaissances empiriques et utiliser ceux-ci comme point de comparaison dans les études et la pratique;
- o participer aux expériences des groupes d'entraide, comme animateur ou personne à la recherche d'aide, afin d'enrichir leurs connaissances;
- o apprendre la dynamique et les structures des groupes d'entraide et les façons dont les professionnels peuvent participer plus efficacement et avec le moins de bouleversement possible au fonctionnement et à l'évolution naturels du

groupe; et

- o entreprendre des recherches sur des sujets comme la nature du soutien social, comment il fonctionne, les mécanismes d'action, la nature de l'aide et la diversité des réseaux de soutien.

Voici une liste des disciplines professionnelles qui pourraient bénéficier de l'entraide : le droit, la médecine, la psychologie, le travail social, les sciences infirmières, l'ergothérapie, la diététique, la gérontologie, le travail communautaire, l'urbanisme et le développement urbain, les sciences politiques, l'éducation, la théologie, la criminologie, l'art dentaire, la direction de maisons funéraires, et plusieurs autres.

Sensibilisation : les écoles élémentaires et secondaires devraient encourager les jeunes à jouer un rôle actif dans leur propre vie et à l'égard de leur bien-être. A cette fin :

- o les méthodes d'enseignement devraient encourager l'auto-détermination, non pas l'acceptation passive, ce qui signifie donner aux gens la capacité d'agir et de changer les influences qui les freinent;

- o le travail bénévole dans une communauté devrait faire normalement partie de l'enseignement;

- o les étudiants devraient être sensibilisés aux ressources de la communauté, y compris aux groupes d'entraide;

- o les groupes d'entraide et les centres d'information de l'entraide devraient ouvrir grandes leurs portes et diffuser l'information sur leurs activités chez les professionnels, les étudiants et les membres de la communauté. Les imprimés et les conférences peuvent renforcer cet enseignement.

Une fois prédisposée à prendre soin d'elle-même, consciente des ressources communautaires et imbue du désir de participer, la prochaine génération sera préparée à collaborer au sein d'une société soucieuse du bien et du soutien des autres et où l'intervention professionnelle sera moins nécessaire.

Les délégués avaient bon espoir que ces mesures seraient prochainement adoptées.

Présentation des acquis

Les délégués qui représentaient des écoles professionnelles spécialisées dans diverses disciplines ont décrit la situation actuelle de l'entraide dans leurs programmes d'études. On a également fait circuler au cours de ces séances les résultats de sondages sur les programmes d'entraide offerts dans les écoles de travail social et de sciences infirmières partout au pays.

UNIVERSITÉ DE TORONTO. La Faculté du travail social fait état, dans le programme de première année, d'un cours théorique obligatoire de base qui traite de soutien social et d'entraide. Les étudiants sont tenus de faire une recherche sur les expériences personnelles reliées à l'apport ou au bénéfice du soutien social. Un cours sur la pratique du travail social avec les réseaux d'aide porte sur les rapports professionnels avec les réseaux d'aide en général et l'entraide en particulier.

MCGILL. Au niveau du baccalauréat et de la maîtrise en travail social à la Faculté du travail social, un cours facultatif très prisé sur l'entraide figure au programme. On y étudie toute la question de l'aide, des rôles professionnels, du soutien social et des groupes d'entraide. Les personnes-ressources de la communauté et les professionnels qui travaillent auprès de ces groupes et les groupes d'entraide eux-mêmes y participent. Trois travaux sont obligatoires : une description de systèmes et de réseaux personnels, une description d'une expérience formelle ou informelle de recherche personnelle d'aide et un examen des modalités d'intervention et de la nature d'un groupe d'entraide, par observation et participation.

LAVAL. L'entraide à la Faculté du travail social est traitée à trois niveaux : parmi les étudiants (groupes d'étude, équipes, tâches partagées); dans les groupes de travail social, en guise de préparation au placement sur le terrain, l'accent étant mis sur l'entraide axée sur la communauté. Le programme de l'Université Laval insiste sur le travail social en groupe et le modèle écologique, les étudiants apprenant l'existence des ressources, le bénévolat et la solution des problèmes. Des projets témoins de recherche sont utilisés en laboratoire par les étudiants.

A la Faculté de psychologie de Laval, les concepts et les aspects pratiques de l'entraide sont enseignés, étant mis au niveau des études de premier cycle, afin de susciter un intérêt pour la psychologie communautaire et le respect de cette discipline. Les cours sur la prévention, l'hygiène mentale et la maladie mentale insistent sur le rôle des groupes d'entraide et sur la participation à ces groupes.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A MONTRÉAL. Un seul cours donné à la Faculté de travail social traite de l'entraide, et du travail avec les réseaux au cours d'une intervention. Cependant, on tente d'intégrer au programme entier la sensibilisation aux ressources communautaires et à l'entraide plutôt que de reléguer ces sujets à un seul cours.

DALHOUSIE ET ÉCOLES DE SCIENCES INFIRMIERES. Celles-ci se dirigent vers un concept de l'enseignement des sciences infirmières où l'intervention primaire et communautaire, deviendrait une intervention communautaire le principe étant que les infirmières ont besoin de collaborer avec les systèmes non structurés d'aide et de soutien. Les infirmières dans les hôpitaux et les services de santé communautaire affirment qu'elles ne sont pas bien préparées pour ce travail avec les réseaux de soutien social et demandent une formation en cours d'emploi ou des cours d'éducation permanente pour apprendre les aspects de l'organisation communautaire, du travail de groupe et de la consultation. Six écoles offrent un cours où s'enseignent ces techniques; deux d'entre elles offrent des cours d'éducation permanente. Le contenu du cours, cependant, a été caractérisé dans un récent sondage par une attitude étonnamment négative envers les groupes et leurs rapports avec les professionnels. La profession médicale exerce encore nettement un contrôle sur cette discipline.

UNIVERSITÉ DE WINNIPEG. L'école des sciences politiques n'enseigne pas l'entraide comme telle, mais certains enseignants traitent du sujet dans le contexte de l'administration publique. Dans un exercice de simulation, des étudiants représentant différents niveaux de gouvernement, des lobbyists et des groupes d'entraide sont placés dans une situation conflictuelle et doivent résoudre un problème donné. Cet exercice sensibilise les participants à certains aspects de la vie communautaire et à leurs rôles, leurs rapports et leurs problèmes.

ACADIA. La Faculté de psychologie offre un programme de maîtrise enconsultation communautaire; une partie importante du travail des étudiants consiste en une interaction avec les groupes communautaires (y compris les groupes d'entraide) comme un réseau de femmes pour l'enseignement des soins de santé, une maison de transition pour les femmes victimes de violence et des groupes de parents d'enfants handicapés. Le cours traite particulièrement d'éthique et de responsabilités envers les autres.

LES CENTRES D'INFORMATION SUR L'ENTRAIDE

Qu'est-ce qu'un centre d'information sur l'entraide?

Un centre d'information est ordinairement un organisme qui offre des services centralisés à des groupes locaux ou régionaux d'entraide, notamment une aide qui permet à ces groupes de s'organiser et de se maintenir, de l'information sur les ressources existantes, des services d'information et d'aiguillage pour les gens en quête d'aide et des services de nature générale, de promotion et d'action sociale. Les autres rôles assumés par les centres varient grandement d'un lieu à un autre.

L'apparition de ces centres d'information au cours des dernières années s'est faite au hasard. En fait, certains délégués ont affirmé que la création et la direction d'un centre dépendaient davantage de la personnalité du fondateur que d'un programme bien défini d'objectifs et d'activités. Par conséquent, les délégués ont passé la matinée à tenter de déterminer ce que devraient être les objectifs et les activités d'un centre d'information sur l'entraide; dans l'après-midi, ils ont examiné la situation des centres actuels et les façons de les soutenir et d'en encourager d'autres à se créer au Canada.

Tous s'accordaient pour dire que les centres d'information pourraient jouer un rôle important dans l'avenir de l'entraide, à en croire le récit des expériences et les commentaires échangés après les exposés et au cours de la séance réservée à la présentation des acquis. On s'est rendu compte que l'idée était encore toute neuve et que l'expérience viendrait au fur et à mesure que des centres se formeraient et se perfectionneraient, que les besoins seraient mieux circonscrits et que le financement serait analysé.

Objectifs et fonctions des centres d'information

Les objectifs fondamentaux des centres d'information sur l'entraide sont de promouvoir et de faciliter l'entraide appuyant les groupes d'entraide.
Le récent Plan d'ensemble pour la promotion de la santé, annoncé par l'honorable Jake Epp, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, insiste sur le rôle de l'entraide en tant que mécanisme de promotion de la santé. Pour concrétiser cet engagement, le milieu même de l'entraide devra passer à l'action. Les centres d'information, en tant que représentants des groupes d'entraide et de leurs membres, et de ceux qui sont laissés pour compte, sont bien placés pour contribuer à l'élaboration de la politique de promotion de la santé du gouvernement en matière d'entraide.

Dans l'exposé qu'elle a présenté pendant la conférence, Sharon Miller (Centre d'information sur l'entraide de la Saskatchewan) a affirmé que si le gouvernement continue à réserver à certains groupes cibles des fonds pour la promotion de l'entraide, nous assisterons à une expansion inégale des services, qui favorisera peu ou pas du tout les nouvelles initiatives (groupes d'entraide et centres d'information). De vastes segments de la population resteront sans services et les disparités régionales n'entreront pas en ligne de compte. Selon M^me^ Miller, le financement des centres ou le financement des groupes par l'entremise des centres faciliterait la solution du problème, puisque les centres agissent au nom

des groupes d'entraide et des communautés qu'ils desservent et sont très au courant des lacunes et du chevauchement des compétences.
Ed Madara (Centre d'information sur l'entraide du New Jersey) est ensuite passé aux aspects pratiques des centres; il a décrit l'évolution de son organisme et énuméré les objectifs et les fonctions d'un centre d'information, notamment :

- o **Repérage :** un centre d'information facilite le recensement des groupes d'entraide en déterminant les endroits où des groupes existent et en demeurant dépositaires de cette information.

- o **Sensibilisation :** les centre sensibilise le public et les professionnels à l'existence des groupes d'entraide.

- o **Utilisation :** les centres peuvent amener les gens à s'adresser davantage aux groupes d'entraide.

- o **Développement :** les centres sont le fruit d'un mouvement populaire des personnes pour satisfaire à des besoins auxquels personne n'a encore répondu. Ceux qui s'y adressent en manifestant le désir de rallier ou de former un groupe pour s'attaquer à un problème particulier sont mis en contact avec un groupe ou encouragés à créer le leur.

- o **Compréhension :** comprendre comment les groupes d'entraide fonctionnent, leurs avantages et leurs désavantages : circonscrire les domaines de recherche pour aider les professionnels et le public à mieux comprendre le mouvement.

- o **Liaison avec les professionnels :** mieux informer les professionnels sur les groupes d'entraide. Porter les groupes d'entraide à l'attention des institutions; clarifier les intérêts et les responsabilités de part et d'autre.

- o **Réseau de contacts :** mettre les membres des groupes d'entraide au fait des ressources, des idées et des expériences pour leur aider à échanger, à apprendre, à communiquer et à se soutenir mutuellement.

- o **Maintien :** veiller à ce que les groupes aient une vie longue et fructueuse en les aidant à acquérir des compétences et à se développer.

- o **Promotion des intérêts :** enseigner aux groupes les techniques de la promotion des intérêts ou intervenir au nom d'un groupe d'entraide.

- o **Capacité d'action :** renforcer les groupes en les réunissant au sein d'un réseau ou d'une coalition, pour leur aider à s'appuyer mutuellement dans leurs rapports avec des organismes professionnels ou dans l'examen de questions sociales de plus grande portée.

- o **Appui financier :** les centres d'information pourraient être en mesure d'offrir de l'aide financière à des groupes ou à des représentants de groupes pour acheter de l'équipement, payer les frais de transport pour assister à une conférence, aider des groupes nouvellement formés, etc.

- **Évalution des besoins :** les centres d'information offrent de l'information sur les ressources existantes, mais peuvent également circonscrire à l'intention des groupes d'entraide des besoins qui n'ont pas été définis en faisant le compte des appels reçus d'endroits où aucun groupe n'a encore été formé et en passant à l'action par la suite pour signaler les carences aux animateurs de groupes et aux organismes professionnels.

M. Madara a ensuite proposé des mesures en vue de créer des centres d'information sur l'entraide :

- **Répertoire** — L'établissement d'une liste de groupes d'entraide est ordinairement la première étape d'un centre d'information qui peut publier son propre répertoire ou intégrer sa liste à d'autres publications, comme les annuaires téléphoniques ou les journaux. Il faut distribuer à des publics cibles (par exemple aux entrepreneurs de pompes funèbres) des listes de groupes particuliers, comme les groupes d'entraide aux personnes en deuil. Ainsi le centre d'information se donne de la crédibilité en tant que dépositaire d'information, ce qui amène les groupes à communiquer à leur tour de des renseignements au centre. Selon M. Madara, pour compiler un répertoire, il faut intervenir d'abord auprès des bureaux nationaux des groupes d'entraide, puis s'adresser ensuite aux sources locales d'information (organismes, personnes-clés).

- **Foires** — Les centres d'information peuvent profiter des foires pour établir des rapports avec des groupes d'entraide en vue de se faire connaître et de faire connaître l'entraide au public.

- **Conférences** — Elles favorisent les discussions, la recherche et l'échange d'information sur l'entraide en général et particulièrement l'entraide dans la communauté.

- **Sondages** — Il faut continuellement demander quels sont les besoins des groupes d'entraide — qu'attendent-ils d'un centre d'information, comment peut-on répondre à leurs besoins?

- **Comité consultatif et équipe de planification** — Ils s'occupent de formation, des activités et des politiques du centre d'information et les orientent.

- **Coalition** — Il faut encourager les groupes d'entraide à travailler ensemble et à établir des rapports utiles avec les professionnels et les organismes.

- **Intégration** — Il peut exister déjà dans la communauté des sources d'aide, des répertoires, des organismes d'information et d'aiguillage et d'autres services semblables susceptibles de servir de point de départ pour le financement et le développement d'un centre d'information. Cette sorte d'affiliation peut également être source de problèmes (voir Auspices plus loin).

- **Actualité** — Il faut demeurer au courant de tous les articles parus, de la recherche, des rapports les plus récents sur les nouveaux centres d'information, les nouveaux groupes d'entraide dans la communauté et ailleurs, etc.

- **Réseau** — Il faut établir un réseau, en collaboration avec d'autres centres d'information, pour rester au courant des modèles, des innovations, des problèmes, etc., et conserver l'esprit de l'entraide à l'intérieur de ce réseau.

- **Partage** — Il faut constituer le centre d'information en groupe ou source d'entraide, — pour partager les problèmes, les succès, encourager le soutien mutuel. N'oubliez pas que vous n'êtes pas seul!

Les cent premières personnes qui ont obtenu de l'aide du centre d'information en vue de la création d'un groupe ont par la suite été priées de mentionner l'apport le plus important du centre. Plus que les techniques, les séances de formation et l'établissement de réseaux avec les bureaux nationaux, c'est l'encouragement qui revenait le plus souvent dans leurs réponses. On a donc adopté comme politique dans le centre, l'obligation d'entreprendre toute activité avec cet objectif à l'esprit.

M. Madara a rappelé que les relations publiques se comparent à un robinet. Si les appels sont moins nombreux, intensifiez vos relations publiques; s'il y en a trop, ralentissez-les. (Cette tactique peut parfois avoir des effets contraires.) Suscitez l'intérêt en appelant des reporters, en publiant des communiqués, en travaillant constamment avec les médias et en entretenant vos relations.

Pour terminer son exposé, M. Madara a soulevé quelques questions qu'il considère comme très importantes pour les centres d'information sur l'entraide :

- **Financement** — Les centres d'information sont des organismes de services sociaux. M. Madara a recommandé la recherche d'aide financière pour des projets particuliers, comme la création de groupes d'entraide pour d'anciens malades mentaux. Malheureusement, il est parfois difficile de joindre ainsi les deux bouts. Le financement obtenu par voie de législation n'est pas non plus la réponse, puisqu'il n'est ni constant ni adéquat. Le problème persiste donc.

- **Personnel** — Il est difficile de trouver du personnel qui soit à l'aise à la fois avec les professionnels et les groupes d'entraide. Les professionnels devront peut-être mettre leur bagage théorique entre paranthèses. Il est important de trouver la bonne personne.

- **Auspices** — Le fait de travailler de concert avec un hôpital, un département ou un grand organisme professionnel peut ouvrir bien des portes et apporter des contacts utiles. Les problèmes surviennent parfois lorsque certaines questions de politique entrent en conflit, comme lorsque l'organisme ne tolére pas l'affiliation à un groupe particulier.

- **Juste milieu** — Quelle portée donner à la définition de l'entraide lorsqu'il s'agit de déterminer quels sont les groupes qui peuvent participer à un centre

d'information ? Les lignes directrices établies par le Centre d'information du New Jersey à Westchester exigent que le groupe se concentre sur l'entraide (non sur l'aide didactique), qu'il soit bénévole et sans but lucratif et dirigé par les membres. Voir Éthique ci-après.

- o **Objectifs** — Qu'est-ce que le centre d'information veut accomplir? Cette notion doit être claire dès le début et remise en question continuellement à mesure que le centre se développe.

- o **Intégration** — Quels sont les services et les produits qu'un centre d'information peut partager avec un autre organisme? Évitez le double emploi et les conflits de compétences. Qui conserve le contrôle de quel aspect de chacun des deux services?

- o **Intensité d'action** — Prévoir les besoins et encourager la création de groupes pour répondre à ces besoins. Le centre d'information doit décider jusqu'où il ira.

- o **Dépassement** — Qu'est-ce que le centre d'information peut offrir en plus des services de base? Le changement social? La promotion d'intérêts? Aller au-delà de l'entraide pour atteindre une définition plus large?

Il faut cibler l'action.

- o **Différences culturelles et groupes minoritaires** — Dans quelle mesure ces groupes ont-ils des mécanismes d'entraide qui ne répondent pas aux critères du centre d'information, mais qui sont pourtant valables et efficaces de leur propre droit? Comment pouvons-nous tous profiter de ces différences?

- o **Modalité d'accès aux services** — Utiliser les lignes téléphoniques gratuites, l'automatisation et l'accessibilité. Veillez à ce que les gens qui en ont besoin reçoivent l'information.

- o **Éthique** — Comment traiter les plaintes formulées contre les groupes? Comment adopter une politique sur la confidentialité. Quels sont les groupes qui ne pourraient figurer sur la liste du centre d'information et pourquoi (par exemple groupes religieux, KKK, homosexuels, etc.)? Établir les critères de ces décisions et les façons de réagir aux pressions exercées pour inclure ou exclure tel ou tel groupe.

- o **Responsabilité** — La responsabilité criminelle et l'assurance ouvrent une boîte de Pandore qu'il faut pourtant explorer.

Présentation des acquis

Cette occasion de partager des expériences a donné aux participants une idée d'ensemble des centres d'information — des différents modèles et des différents stades de leur développement — au Canada, à l'heure actuelle.

- SASKATCHEWAN. Sharon Miller a expliqué comment l'Unité de développement de l'entraide de l'Université de la Saskatchewan a commencé en 1985 à concentrer sa recherche sur les questions d'entraide et à aider les groupes d'entraide dans la province. L'unité a organisé des «foires» pour promulguer l'entraide. Même si la participation populaire a été faible, les groupes eux-mêmes ont profité de ces activités pour établir des réseaux pendant que le centre d'information effectuait ses premières recherches sur les groupes et leurs attentes. Par la suite, des rapports, des bandes vidéo, des trousses d'information et des brochures ont été élaborés et imprimés, y compris un rapport sur la réunion des directeurs de centres d'information à Dallas, en 1985 et le premier répertoire des groupes d'entraide de la Saskatchewan. L'utilité du répertoire sera mesurée d'après le nombre d'aiguillages effectués et les expressions de satisfaction des utilisateurs. On a également distribué des articles et des modèles d'évaluation et de développement à l'intention des centres d'information et des groupes d'entraide. Les questions d'actualité sont le stress et les familles d'agriculteurs, l'action des parents en faveur des enfants appréhendés par les services sociaux et le financement des centres d'information.

- CALGARY. Une coalition de petits groupes d'entraide qui a vingt ans d'existence, le Family Life Education Council (FLEC) de Calgary, offre des renseignements, une formation et du soutien aux groupes d'entraide, de même qu'un service d'information et d'aiguillage. Sonia Eisler a présenté un bulletin récent qui explique les objectifs et les antécédents du Conseil, ses fonctions et ses programmes. Le FLEC forme des animateurs, tient à jour une banque de données et publie huit petits répertoires qui portent sur l'éducation pour favoriser la vie familiale et l'entraide. Ses projets ont traité de recherche communautaire en vue d'élaborer, par exemple, un répertoire des services aux familles qui ont un enfant souffrant du syndrôme de Down. Le FLEC a collaboré avec le Conseil du troisième âge de l'Alberta qui a entrepris des projets et des travaux de planification à l'intention des personnes âgées. Dans la recherche d'une aide financière, il lui a fallu déterminer les frais unitaires des services; il a recueilli d'autres statistiques sur les heures de consultation consacrées aux clients, sur la formation de chefs, les ateliers, l'information donnée et l'aiguillage.

- WINNIPEG. Dieter Hoehne a parlé du développement du nouveau Centre de ressources de Winnipeg, qui a commencé il y a deux ans avec l'aide de quelques chefs de groupes d'entraide et une association peu satisfaisante avec un service d'information et d'aiguillage. Le centre, maintenant constitué en société, est devenu indépendant et a tenu récemment une journée d'accueil où quinze groupes ont exprimé leur intérêt pour un centre d'information, ou se sont engagés à en assumer le soutien. Le centre recherche de l'aide financière répartie sur une période de trois. Il veut, entre autres choses, sensibiliser la population à l'entraide, aux groupes d'entraide et au concept du centre d'information; disposer d'un endroit pour les réunions des groupes d'entraide (avec accès pour les personnes en fauteuil roulant et service de garderie pour les groupes de femmes); créer des réseaux, obtenir du financement centralisé, intégrer des activités administratives (comme la dactylographie des bulletins) de façon à consacrer les réunions aux activités d'entraide. On recueille des informations en vue de l'établissement d'une

banque de données. Les groupes sont très favorables au centre. M. Hoehne souligne la différence essentielle entre son centre et ceux qui viennent d'être décrits : il a été établi par et pour des groupes, non pas comme complément d'un organisme ou d'une institution. Selon lui, cette différence renforce l'esprit d'entraide.

TORONTO : ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE. En décrivant la situation actuelle à Toronto, John MacDonald a énuméré les activités et les politiques du Community Self Help entre 1972 et 1982, à Toronto et dans les environs. Les membres sont des particuliers, non pas des groupes, qui ont participé à des tables rondes avec des représentants d'églises, de groupes de services, du personnel d'hôpitaux, de prisons et d'écoles de médecine, pour faire connaître l'entraide. La communication, l'animation et l'action communautaire sont les principaux objectifs et les activités du Centre qui est caractérisé par son enthousiasme et la ponctualité de ses activités.

- TORONTO CLEARINGHOUSE (CENTRE D'INFORMATION DE TORONTO). Alors que l'entraide communautaire semblait à bout de souffle, une conférence nationale sur l'entraide, tenue en 1984 et parrainée par le gouvernement fédéral, a donné lieu à un certain nombre de propositions pour l'établissement de centres d'information partout au pays. Rubin Todres a décrit comment le milieu a dû adapter ses propositions et aux critères changeants du financement gouvernemental. Un projet témoin entrepris par le centre d'information de Toronto dans le cadre du Programme des subventions nationales au bien-être qui n'est pas encore approuvé, prévoit des modalités de financement de centres d'information sur une période de trois ans (à 100 %, 75 % et 50 %). M. Todres a en outre décrit le modèle comme un centre autonome (indépendant d'une institution ou d'un organisme), doté d'un conseil composé au moins à 50 % de membres du milieu de l'entraide, d'une structure collective plutôt que hiérarchique, qui serait au service de la communauté entière (sur le plan de l'information et de l'aiguillage) et regrouperait le milieu de l'entraide (aide technique), le milieu professionnel (pour l'aider à connaître l'entraide) et les participants à des projets futurs de ce genre au Canada qui seront à même de profiter de l'expérience. Il est question de modalités de financement continu à plusieurs niveaux. On tente actuellement d'y établir un répertoire et une banque de données. Les délégués ont reçu des exemplaires du texte de la proposition, y compris une évaluation des besoins et une description des statuts, à titre informatif.

- CAMAC. Jean-Claude Boisvert a parlé d'abord du Centre d'Aide Mutuelle/Mutual Aid Centre à Montréal, établi en 1979. CAMAC offre des publications et des vidéos sur l'entraide, de même que des services d'information, d'aiguillage et de consultation; le centre sensibilise également la communauté à l'entraide, participe à des conférences et à des expositions. Il encourage la formation de nouveaux groupes, particulièrement ceux qui s'intéressent à des besoins auxquels on n'a pas encore répondu, et les aide à s'établir. Hervé Gaignard a ensuite relevé quelques-uns des problèmes auxquels se heurte le centre, comme la difficulté d'obtenir le statut d'oeuvre de charité de Revenu Canada et le

manque d'expérience du travail avec des bénévoles plutôt qu'avec un personnel formé. CAMAC a deux objectifs immédiats qui sont le soutien et la coordination de groupes d'entraide nouveaux et actuels, ainsi que l'échange de ressources et de connaissances parmi ces groupes. A long terme, CAMAC veut promouvoir l'entraide dans la communauté en général et dans le monde professionnel, encourager les médias à s'intéresser à l'entraide et appuyer la recherche. Le centre met actuellement au point un projet témoin. M. Gaignard a affirmé que les économies réalisées par le gouvernement au chapitre des services sociaux et des services de santé contrebalanceraient grandement les coûts d'un financement modeste des centres d'information. Un certain nombre d'États américains reconnaissent actuellement cette réalité.

Stratégies

Il était prévu que les ateliers de l'après-midi incluaient l'intervention d'au moins un représentant d'un centre d'information dans chaque groupe, l'intention étant d'insister sur quelques grandes questions dans ce dossier.

Pendant la pause repas, cependant, les représentants des centres d'information se sont réunis pour établir des contacts et partager des expériences, par crainte que le temps consacré aux ateliers ne leur donne pas suffisamment l'occasion de faire cet échange vital. Le groupe a trouvé ses discussions si utiles qu'il a demandé l'autorisation de modifier le programme de la conférence et de continuer ses entretiens pendant l'après-midi, en promettant de produire un rapport complet à la réunion pléinière. Dans l'esprit de spontanéité des groupes d'entraide, les organisateurs de la conférence ont accepté les propositions de ce groupe créateur.

Sandi Caplan a présenté le rapport au nom du groupe de représentants des centres d'information et a résumé de la façon suivante ses discussions et statégies :

Financement — Les membres du groupe sont convenus que puisqu'ils s'adressent tous aux mêmes sources de financement, ils devraient travailler ensemble pour ne pas se faire échec mutuellement. En communiquant entre eux, par exemple, ils auraient de meilleures chances de circonscrire ces sources, leurs critères, les exemples de financement accordé dans le passé, etc. Par exemple, si Centraide verse une aide à un centre d'information à tel endroit, peut-être serait-il possible de l'encourager à en faire autant ailleurs.

Statut d'oeuvre de charité — Cette question est épineuse. Les centres d'information qui se sont adressés à Revenu Canada pour obtenir le statut d'oeuvre de charité afin de pouvoir émettre des reçus à des fins d'exemption d'impôt se sont heurtés à un refus. Collectivement, les centres d'information réussiraient à mieux à se faire entendre. Le groupe a également suggéré que le CCDS ou le Canadian Centre for Philanthropy intervienne au nom des centres d'information auprès de Revenu Canada ou du bureau approprié du gouvernement.

Consultation et réseau de contacts — En ce qui concerne les centres d'information en voie de développement ou existants, il est essentiel qu'il se

fasse un échange d'information sur certaines questions typiques comme les budgets, l'affiliation, les statuts, les modèles, les articles, etc. En fait, les centres d'information agissent en tant que membres d'un groupe qui s'entraident dans ces domaines et d'autres, à mesure que les besoins se font sentir. Il faut établir des réseaux durables pour continuer ce partage d'information.

Affiliation — Il est une façon d'établir un centre d'information qui consiste à s'affilier avec un autre organisme ou établissement, comme un service d'information et d'aiguillage ou un hôpital. Les aspects positifs et négatifs de telles affiliations ont été discutés; il conviendrait de faire connaître aux centres en voie de développement les avantages et les écueils de ces affiliations.

Échange d'information — les centres d'information doivent rester en communication entre eux pour se tenir au courant de leurs activités et de leurs besoins et pour demander et offrir de l'aide, au besoin, et échanger des renseignements sur les conférences, les articles, les études, etc.

Action et suivi — Le groupe s'est doté d'un système d'échange d'information pour adopter des mesures à cet égard. Bien que l'initiative ait été prise par les membres de ce groupe, cet échange n'est pas, et ne sera pas, limité à celui-ci. Chaque représentant d'un centre d'information rédigera un bref rapport sur les récentes expériences, les succès et les échecs du centre, les problèmes actuels, les recommandations (concernant le financement, le statut d'oeuvre de charité, les demandes ou offres spéciales d'information). Ces documents seront rassemblés et des copies seront envoyées à tous les membres. Le groupe espère que le CCDS participera à cette tâche. Il s'est dit encouragé par l'attitude énergique manifestée pendant la conférence, mais se demande si cet élan ne se ralentira pas. Il faut trouver une façon de continuer ce travail ensemble — en vue de séances de remue-méninges, de l'action sociale et du partage d'aides techniques et d'expériences. Le CCDS pourrait aider en organisant une autre réunion du groupe (dès le mois de juillet de cette année), en offrant des services administratifs, en tenant des téléconférences pour échanger l'information et en donnant son encouragement et son appui général.

Au nom des délégués qui ne faisaient pas partie du groupe des représentants des centres d'information, Andy Farquarhson a présenté le rapport suivant :

Délais — La recherche-action communautaire tolère moins les retards que la recherche universitaire, un fait qui devrait être signalé aux organismes de financement.

Communautés non desservies — Elles sont nombreuses. L'Ile-du-Prince Édouard, par exemple, n'a aucun centre yd'information, bien qu'il y existe un besoin.

Aide téléphonique — De nombreuses administrations considèrent l'aide téléphonique comme un moyen qui remplace les centres d'information. Le milieu de l'entraide doit bien comprendre le caractère unique d'un centre d'information dont les activités sont complémentaires, mais distinctes des services d'aide téléphonique.

Mouvements d'action sociale — Les centres d'information pourraient venir des centres d'action sociale. Une définition plus large de l'entraide pourrait tenir compte de cet aspect.

Nouvelles technologies — Les ordinateurs, l'accès à l'information par des moyens électroniques, la technologie de la vidéo — de nombreuses nouvelles voies s'ouvrent à l'entraide. Les régions rurales et isolées peuvent particulièrement en profiter.

L'avenir des centres d'information au Canada — Voici quelques observations glanées au hasard : il est probable que les gouvernements encourageront toute une gamme d'initiatives bénévoles, mais en limiteront le financement. La réciprocité des services d'entraide n'est pas toujours reconnue par les bureaucrates. Quels sont les avantages financiers d'une définition élargie de l'entraide? Une définition trop étroite du centre d'information pourrait en limiter le financement et freiner le développement d'autres formes d'aide tout aussi viables. L'établissement d'un centre nouveau n'est peut-être pas toujours possible, mais un organisme existant peut être convaincu d'assumer ce rôle. De quelle façon l'entraide est-elle enchâssée dans la communauté?

Rôle du Conseil canadien de développement social

Karen Hill a décrit la structure, la mission, l'histoire et les préoccupations actuelles du CCDS, insistant sur le fait que le Conseil se considère lui-même comme la conscience sociale du gouvernement et du pays. Bien qu'il ne soit pas un organisme de financement, le Conseil encourage et appuie les initiatives qui se prennent dans plusieurs domaines, dont l'entraide. Hector Balthazar, à titre de conseiller national (programmes) en matière d'entraide, est la personne-clé dans ce domaine au Conseil; Nicky Aumond et Andy Farquarhson sont membre du bureau des gouverneurs. Terry Hunsley, directeur général du CCDS, assistait à la séance récapitulative de la conférence.

Les délégués se sont dits convaincus que le Conseil a un rôle à jouer dans la mise en oeuvre des stratégies et des recommandations formulées pendant cette conférence de deux jours. Nicky Aumond et Andy Farquarhson ont invité tous les participants à leur faire parvenir des lettres, avec copies au directeur général, pour donner leurs impressions sur la conférence et suggérer des modalités d'action dans certains domaines particuliers. Ainsi, ils aideraient le Conseil à établir l'ordre de priorité de ses activités. Les recommandations suivantes concernent spécialement le programme d'entraide du Conseil :

- Le CCDS jouit d'une situation particulière en raison de ses liens spéciaux avec le mouvement d'entraide et les centres d'information de l'entraide au Canada. A ce titre, il devrait continuer à encourager et à promouvoir la tenue de conférences et d'autres réunions, la communication entre les groupes et les particuliers intéressés par l'entraide, à donner l'encouragement nécessaire, et à consacrer son énergie, son temps et ses ressources à ce dossier. Il faut exhorter les communautés isolées et non desservies à participer au mouvement. Il faut circonscrire les questions nouvelles qui se posent. L'accent mis actuellement sur l'entraide et sur l'aide psychologique et sociale pourrait être intensifié pour inclure un plus grand nombre de questions de santé et de justice.

- La liaison que le CCDS assure à l'échelle nationale devrait être reconnue et consolidée. Sa publication Initiative pourrait servir à cette fin.

- Le dialogue et l'interaction entre les organismes d'entraide et les différents niveaux de gouvernement doivent être encouragés et orientés jusqu'à ce que l'on parvienne à l'élaboration d'une politique globale et coordonnée. Le CCDS devrait également examiner et améliorer les rapports qui lient les groupes d'entraide et les professions oeuvrant dans le domaine de la santé.

- Le CCDS devrait encourager la recherche interdisciplinaire dans des domaines d'application pratique, comme l'évaluation des groupes d'entraide. Les résultats de la recherche structurée dont les groupes d'entraide pourraient se prévaloir devraient être «traduits» en un langage qui permettrait aux intéressés de s'en servir.

- Des exemplaires du rapport de la conférence devraient être distribués aux écoles de formation professionnelle et aux organismes d'agrément. Le CCDS

devrait promouvoir les intérêts de ces organismes en vue d'intégrer l'entraide aux programmes d'études et aux conditions d'agrément professionnelle.

CLOTURE

La conférence a été particulièrement bien organisée et productive, au dire des délégués, grâce à des envois de documentation au préalable, au choix attentif des intervenants et des délégués, au programme qui a permis aux délégués de se concentrer sur deux questions vitales et d'actualité et aux occasions qu'elle a fournies d'échanger des idées et de créer des réseaux. Après les remerciements et les félicitations au CCDS, à Hector Balthazar et aux délégués, la conférence a pris fin.

Comme les délégués quittaient les lieux, des bribes de conversation ont révélé que l'entraide au Canada est entre de bonnes mains. L'esprit d'unité et de collaboration et les conclusions positives, bien pensées et progressistes qui ont marqué cette conférence sont le reflet du niveau élevé de compétence, de conviction et de ténacité des participants et de leurs organismes.

1. Katz, Alfred H. The Strength In Us. Franklin Watts: New York, 1976.

The Canadian Council on Social Development

Membership Information

AS A MEMBER OF THE COUNCIL,

- you support work aimed at improving our social and economic environment;
- you participate in a network of people who share your social commitment;
- you are continuously informed of innovative ideas and major developments as they occur.

YOU ARE ENTITLED TO:

- **Perception**, our bilingual magazine on social development;
- Three quarterly national newsletters
  Overview, a review of social issues, trends and programs in Canada,
  Initiative, serving the self-help community,
  Vis-à-vis, exploring developments in the field of family violence;
- Preferential rates for participation in Council conferences and workshops;
- Information on new publications;
- The Council's annual report;
- Voting privileges at annual meetings;
- 20% off our regular prices for books and reports.

Membership Fees	
Individuals:	
• Students	$10
• Participating	$50
• Sustaining	$75
Organizations:	
Annual budget	
• less than $100,000	$ 75
• $100,001 to $300,000	$125
• over $300,000	$200
• Affiliate	$500
Libraries:	$50
Municipalities:	
• per 1,000 population (minimum fee $100	$2.50

To become a member, provide us with your name, the name of your organization (if applicable), complete address, membership category, and send along with your cheque to: CCSD Membership Services, 55 Parkdale Avenue, Ottawa, Ontario, K1Y 4G1. Telephone: (613) 728-1865.

The CCSD is a non-profit organization registered under the Tax Act relating to charities; tax receipts are issued for all donations and financial contributions.

Le Conseil canadien de Développement social

Les adhésions

EN TANT QUE MEMBRE DU CONSEIL,

- vous appuyez des efforts visant à améliorer notre contexte social et économique;
- vous faites partie d'un réseau de personnes partageant votre engagement social;
- vous êtes tenu(e) au courant des idées innovatrices et de l'actualité.

DE PLUS, VOUS RECEVEZ:

- **Perception**, notre revue bilingue de développement social;
- trois bulletins trimestriels nationaux
  Perspectives, qui examine les questions, tendances et programmes sociaux au Canada;
  Initiative, qui s'adresse aux réseaux d'entraide;
  Vis-à-vis, qui fait le point sur l'actualité en matière de violence familiale;
- des tarifs préférentiels lors de votre participation aux conférences et aux ateliers du Conseil;
- des renseignements sur les nouvelles publications;
- le rapport annuel du Conseil;
- le droit de vote à l'assemblée annuelle;
- 20% de réduction sur tous les livres et les rapports.

Catégories et frais d'adhésion	
Particuliers:	
• étudiant	10$
• membre	50$
• membre bienfaiteur	75$
Organismes:	
Budget annuel	
• moins de 100 000$	75$
• de 100 001 à 300 000$	125$
• plus de 300 000$	200$
• affiliés	500$
Bibliothèques:	50$
Municipalités:	
• par millier d'habitants (frais minimum 100$)	2.50$

Pour devenir membre, veuillez envoyer votre nom, celui de votre organisme (le cas échéant), votre adresse complète, la catégorie d'adhésion et votre chèque à l'adresse suivante: CCDS, Services aux membres, 55, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1Y 4G1. Téléphone: (613) 728-1865.

Le CCDS est un organisme à but non lucratif enregistré comme oeuvre de charité aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les dons et les contributions financières feront l'objet de reçus aux fins d'impôt.